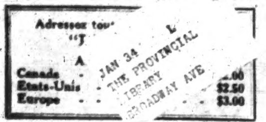
VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 JANVIER 1933 NUMERO 32



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE MESSAGE DE NOEL DE PIE XI

Le Souverain Pontife proclame année jubilaire, pour marquer le 19e centenaire de la mort de Notre-Seigneur les douze mois qui s'écouleront du 2 avril 1933 au 2 avril 1934, fête de Pâques

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a annoncé, dans ses souhaits de Noël, l'ouverture d'une nouvelle Année Sainte, en commémoration du dixneuvième centenaire de la mort du Christ. Cette année jubilaire commencera le 2 avril prochain.

"Nous voulons tout d'abord, a dit le Pape, formuler pour le Sacré Collège tous les souhaits que Son Excellence nous a présentés en son nom et au vôtre. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que les souhaits qui nous ont été adressés sont sincères et affectueux, que les allusions à notre personne sont pleines de bonté et que nous apprécions hautement la part que prend le Sacré Collège à nos soucis, à nos tristesses, ainsi que la collaboration qu'il nous apporte par ses prières, ses conseils et ses incessants travaux pour l'Eglise de Dieu.

"Nous venons de parler de nos tristesses, et nous ne pouvons nous empêcher de mentionner celles dont la longue durée et l'importance rendent encore plus douloureuses la déplorable et injurieuse situation faite à l'Eglise dans certaines contrées, en Espagne, au Mexique et en Russie.

"Nous ne déplorons pas moins la permanence de certaines difficultés et de tant de méfiance, de divisions et de conflits entre les peuples et les nations, et en particulier les horreurs de la guerre et des luttes intestines et la continuation, sinon l'aggravation, d'une crise financière et économique sans précédent dans l'histoire, dans laquelle apparaissent surtout les souffrances des classes pauvres et des ouvriers, parce que ce sont les classes les plus nécessiteuses et celles qui méritent le plus les secours de la justice sociale et de la charité chrétienne.

"Nous avons aussi parlé de nos consolations: et elles sont si nombreuses et si grandes, par la miséricorde de Dieu, que notre parole ne peut suffire à exprimer notre reconnaissance à la bonté divine et à tous ceux qui en ont été les généreux instruments.

"Pour ne mentionner que quelques-unes d'entre elles, nous nommerons le Congrès eucharistique de Dublin, l'admirable développement des missions et de l'activité missionnaire, malgré les difficultés inouïes du monde, et la non moins admirable extension dans toutes les nations d'Europe et du monde de cette aide à la hiérarchie apostolique qu'est l'Action catholique; et nous devons ajouter encore, en les signalant à l'admiration de tous, les exemples de fidélité et d'attachement héroïques, souvent de vrai martyre, donnés par des évêques et des prêtres, par des religieux et des religieuses, et aussi par les simples fidèles, pages splendides que l'Eglise de Dieu a déjà insérées parmi les plus glorieuses et les plus édifiantes de son histoire.

"Nous devons mentionner encore comme consolation plus récente, si courte doive-t-elle être, la trêve chrétienne qui suspend les hostilités entre deux nations chrétiennes, le Paraguay et la Bolivie.

"Nous avons échangé avec le Sacré Collège les félicitations que cette sainte fête et le Nouvel An inspirent: nous nous servons avec plaisir de l'admirable appareil de Marconi mis à notre disposition pour les transmettre à tous nos vénérables frères dans l'épiscopat, à tous les prêtres, à tous les religieux et religieuses, à ceux en particulier qui continuent dans les missions, le travail apostolique de l'évangélisation, à tous les fidèles, aux néophytes, aux catéchumènes, aux catéchistes: à tous et à chacun nous transmettons nos souhaits paternels. Et que ce soient des souhaits de toutes les grâces et consolations spirituelles dans le Saint-Esprit, des félicitations pour la persévérance dans le service sacré, pour la collaboration et l'aide précieuse apportée dans leurs travaux, des souhaits de fruits plus abondants à la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, et dans les grâces de la sanctification.

"Et pour toutes les nations nous adressons d'incessantes prières à Dieu, souhaitons que règnent la paix et la tranquillité dans une confiance mutuelle, que règnent des relations amicales, et que les secours abondent là où ils sont plus nécessaires, qu'il y ait assez de travail rémunérateur, que prévale une situation moins troublée et moins incertaine.

"Mais ce n'est pas seulement pour transmettre ces souhaits que nous voulons nous servir du microphone Nous avons encore un autre message pour nos chers fils dans le Christ, et pour toute l'humanité, pour tous ceux que Jésus-Christ a rachetés par la rédemption et à qui il a ouvert les fontaines de la grâce afin qu'ils puissent s'y désaltérer et y trouver la vie et une vie abondante.

"Et nous attirons l'attention de toutes les nations rachetées sur l'oeuvre ineffable de la Rédemption accomplie par Jésus-Christ.

"Oeuvre et accumulation d'oeuvres, elle présente un admirable sujet d'émerveillement dans sa phase culminante. Méditons un instant la dernière Cène, l'institution de l'Eucharistie, la première communion, la passion, la mort de Jésus, Marie au pied de la croix, la résurrection du Christ confirmée aux apôtres, la rémission des péchés, la primauté accordée à Pierre, l'ascension de Jésus aux cieux, la descente du Saint-Esprit, le début triomphal de la prédication évangélique.

"De tous ces événements merveilleux qui ont présidé à la renaissance du monde, de la vie et de la civilisation chrétienne, et dont nous avons actuellement les fruits, l'année 1933 est celle que l'opinion générale relie à l'an 33 de l'ère présente, à l'année de la mort de Jésus-Christ et considère, ainsi qu'on nous l'a manifesté de divers côtés, comme le 19me centenaire de la mort du Christ.

"La science elle-même ne se croit pas capable d'affirmer catégoriquement le contraire, et même d'après la science (nous avons repris du mieux que nous avons pu l'étude de ce difficile problème et nous avons interrogé les autorités les plus en vue) l'année 33 ou l'année 30 sont celles auxquelles s'attache le plus de certitude. Il n'y a qu'une faible probabilité pour l'année 34, bien que ce soit l'opinion professée par Bellarmin, saint et docteur de l'Eglise et par Baronuis, le père de l'histoire ecclésiastique. Aux hommes, aux créatures rachetées qui vivent présentement, il ne reste que l'année 1933 à célébrer comme centenaire de la mort du Seigneur et du cycle d'événements merveilleux qui la couronnent.

"Et nous invitons à célébrer cet anniversaire tous les hommes rachetés par le sang de Jésus-Christ, ce sang que l'Eglise catholique, et elle seule, conserve incorruptible et pur, avec les fruits de grâce et de vie surnaturelle qui y germent, et cela depuis les premiers jours et à travers tous les siècles et avec les promesses divines d'abondance éternelle. Où trouver un centenaire plus grandiose?

"Où trouver une plus grande source de bienfaits? Où trouver une célébration plus pressante? C'est un devoir particulièrement pressant pour nous et notre génération, puisque la célébration des centenaires est devenue presque une mode et embrasse nécessairement par là des événements d'une dignité et d'une grandeur contestables. Serons-nous moins liés à cette célébration parce que l'anniversaire en est incertain? Mais l'incertitude de l'année n'efface pas la certitude et l'importance des bienfaits que nous en recevons tous. Si l'humanité de 2033 parvient, par de nouvelles découvertes et des calculs, à une certitude sur ce point, elle saura comment accomplir son devoir, mais nous devons accomplir le nôtre.

"C'est pourquoi un très grand nombre de personnes désirent cette célébration, et nous n'y trouverons pas un mince bénéfice si le monde cesse d'entendre parler de conflits, d'hostilités, d'absence de confiance, d'armement et de désarmement, de dommages et de réparations, de dettes et de paiements, de moratoires et de faillites, de questions financières et économiques, de misères privées et sociales, que le monde non seulement cesse d'entendre ces plaintes, mais qu'encore il se tourne vers la haute spiritualité et vers la vie et les intérêts des âmes, la dignité et le prix des âmes rachetées par le sang et la grâce du Christ, la fraternité de tous les hommes unis dans le même sang, de la mission de salut qu'a reçue l'Eglise à l'égard des hommes, vers toutes les autres pensées et réflexions qui ne peuvent se dispenser des divins

La voix du Pape

SA SAINTETE PIE XI

événements qui feront l'objet de ce centenaire.

"Et afin que cette célébration ne se résume pas en quelques actes passagers et que tous les esprits, même les plus occupés, aient le temps et la faculté d'en bénéficier, nous décidons que l'anniversaire durera toute une année, une année que nous proclamons jubilaire, de façon que cette célébration obtienne le plus de valeur possible en prières, en expiation, en propitiation, en saintes indulgences et en réforme de vie.

"Notre temps a particulièrement besoin de tous ces bienfaits, au milieu de tant de tribulations, dans un oubli si étendu des vérités éternelles dans le paganisme qui envahit la vie, dans les soucis matériels et pécuniers qui l'obsèdent.

"Pour donner satisfaction cependant aux probabilités, si légères soient-elles, de l'année 34 comme anniversaire de la mort du Christ, et aussi pour permettre à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles de préparer ce centenaire, nous décidons que cette année du jubilé durera du 2 avril 1933, dimanche de la Passion, jusqu'au 2 avril 1934.

"Nous nous préoccupons de publier, au début de l'année, les documents et les instructions qui devront être utilisés.

"Que Dieu bénisse nos saintes dispositions et celles de tous les enfants de la grande famille qui nous a été confiée, présents ou absents, rapprochés ou éloignés."

Tout un quartier de New-York pratique le troc

New-York. — Les habitants du village de Greenwich se sont presque tous adonnés au troc comme moyen de solutionner leurs problèmes budgétaires et ils s'en déclarent très satisfaits.

Alors que dans tout New-York des réunions d'experts étudient sérieusement l'adoption d'un système basé sur le troc, les gens de Greenwich Village, sans plus tarder, sont revenus aux méthodes primitives pour leur plus grand bien. Tous les jours maintenant, on peut les voir échanger des fruits pour du poisson, des tableaux pour de la gazoline et des conserves pour des fleurs.

Ainsi un boucher, dont les affaires n'étaient pas trop florissantes, paye sa propriétaire avec des quartiers de boeuf, tandis qu'il se fait construire un comptoir neuf en échange de quelques côtelettes. Personne ne touche d'argent et tout le monde est heureux.

Evêque depuis trente-trois ans

Québec. — S. E. Mgr H. Brunault, évêque de Nicolet, a célébré le 27 décembre le trente-troisième anniversaire de sa consécration épiscopale. Mgr Brunault est né à Saint-David, comté de Lévis, en janvier 1857, et fut ordonné prêtre en juin 1882. Il est le second évêque de Nicolet.

Mort de Mgr Napoléon Caron

Caron, protonotaire apostolique, doye

Les Trois-Rivières. — Mgr Napoléon Caron, protonotaire apostolique, doyen d'âge de la prêtrise du clergé trifluvien, vicaire de Yamachiche, de 1869 à 1873, et curé pendant 24 ans, de 1902 à 1926, est décédé doucement au presbytère, où il vivait retiré, après une maladie d'une semaine à peine. Il était âgé de 86 ans et 5 mois et prêtre depuis 63 ans et 9 mois.

POUR AMELIORER LES FINANCES DE NOS ECOLES

A l'exécutif de la "Manitoba Educational Association" — La taxe sur la terre — Vers la municipalisation scolaire

A une réunion de l'exécutif de la "Manitoba Educational Association", organisation des instituteurs du Manitoba, on a préconisé des mesures immédiates pour l'amélioration de la situation financière des écoles. Au cours de la discussion, les membres ont recommandé que la propriété foncière soit soulagée du fardeau de la taxe scolaire et que l'on trouve d'autres sources d'imposition avec une unité d'administration plus étendue.

Le R. F. Joseph, principal de l'Institut Collégial Provencher, président de l'Association, occupait le fauteuil présidentiel.

Municipalisation scolaire

En ouvrant la discussion, l'inspecteur A.-A. Herriot s'est prononcé pour la formation d'unités d'administration scolaire municipales, avec une base de support et de taxation plus large provenant d'autres sources que la terre. "Actuellement, a-t-il dit, la terre représente moins d'un tiers de la richesse de la province; pourquoi porterait-elle les six septièmes du coût de l'instruction? M. Herriot a parlé d'un système par lequel la commission municipale recevrait les taxes partie en argent partie en bons. L'instituteur paierait sa pension avec des bons, lesquels seraient remis à la municipalité en paiement de taxes. Ce système est déjà en usage. Dans un district, l'instituteur est pensionné et l'omnibus scolaire est conduit à tour de rôle par les fermiers qui paient leurs taxes de cette façon.

L'inspecteur J.-E.-S. Dunlop a donné quelques chiffres obtenus dans une enquête récente à travers la province. Les 43 municipalités qui ont répondu aux questions emploient 775 instituteurs, sur lesquels 237 n'étaient pas payés à la fin de décembre; 348 districts ne tiendront pas l'école ouverte pendant toute l'année; dans 16 districts, toutes les collections de taxes ont été hypothéquées aux banques. Comme remède à quelques-unes des difficultés, M. Dunlop suggère la possibilité de considérer les instituteurs comme des fonctionnaires civils.

De la prudence

Le R. P. H. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface, a conseillé la prudence avant d'adopter des mesures radicales. La situation actuelle, a-t-il dit, n'est que temporaire. Une trop grande centralisation et une organisation trop compliquée constituent un danger. Il ne faudrait pas juger la vie du Manitoba par la crise que nous traversons.

Le Dr D.-M. Duncan, surintendant des écoles publiques de Winnipeg, parlant de la formation d'unités plus étendues de taxation et d'administration, dit que s'il est juste que la ville de Winnipeg vienne à l'aide des districts ruraux, il s'ensuit que Winnipeg a le droit de s'adresser à la province et la province au Dominion. Nos difficultés scolaires ne disparaîtront jamais tant que le fédéral n'aura pas assumé une part des responsabilités.

Responsabilité plus étendue

Le Dr Robert Fletcher, surintendant de l'éducation, dit que le Canada a accepté l'éducation comme une responsabilité d'Etat. Pour assumer cette responsabilité, les fardeaux doivent être étendus. La taxe sur la terre doit être allégée. Le Dr Fletcher voudrait taxer pour les fins d'éducation toute personne qui reçoit un salaire dans la province.

L'inspecteur D.-S. Woods est aussi d'avis que le district scolaire actuel ne peut plus soutenir financièrement le coût de l'instruction. Le Dr W.-A. McIntyre, principal de l'Ecole Normale, a souligné l'héroïsme des instituteurs et institutrices qui enseignent dans les régions éloignées.

Supérieur du Scolasticat d'Ottawa

Le R. P. Donat Poulet, O.M.I., professeur d'Ecriture Sainte à l'Université et au Scolasticat d'Ottawa, vient d'être nommé supérieur de cette dernière maison, en remplacement du R. P. Desnoyers, O.M.I., élu assistant général des Oblats à Rome.

Les Indiens du Canada traversent la crise sans trop de difficultés

Ottawa. — Le département des affaires indiennes rapporte que les Indiens du Canada, au nombre approximatif de 108,000, traversent la crise sans trop de difficultés en général. Les Indiens qui habitent les 2,000 réserves du Canada, vivent d'agriculture, de chasse et de pêche. La chasse et la pêche ont été très bonnes au cours des dernières années et les Indiens fermiers ont eu toute la nourriture qui leur était nécessaire. Les Indiens des réserves ne paient pas de taxe et, d'une manière générale, ils reçoivent les secours médicaux gratuitement.

Mais tous les Indiens ne vivent pas de culture, de chasse et de pêche. Les 2,000 Indiens de la réserve de Caughnawaga, près de Montréal, qui sont pour la plupart des ouvriers métallurgistes, sont très affectés par la crise.

UN ACCORD AVEC L'ALLEMAGNE

Pour la première fois depuis 35 ans, le Canada obtient le traitement de la nation la plus favorisée

Ottawa. — Le Canada et l'Allemagne viennent de conclure un accord commercial temporaire pour trois mois qui est entrée en vigueur le 1er janvier. Pour la première fois depuis 35 ans, le Canada obtient de l'Allemagne le traitement de la nation la plus favorisée.

Voici la déclaration que vient de faire sir George Perley, qui agit comme premier ministre en l'absence de M. Bennett, pour annoncer officiellement que l'accord est conclu:

Les négociations qui se poursuivaient avec l'Allemagne depuis plusieurs mois par l'intermédiaire du consul général allemand à Montréal dans le but de conclure un traité de commerce ont eu pour résultat la signature d'un accord temporaire pour une période de trois mois à partir du 1er janvier. Aux termes de cet accord, le Canada accorde aux marchandises allemandes le bénéfice de son tarif intermédiaire: L'Allemagne accorde au Canada le bénéfice de son tarif conventionnel ou de son tarif général lorsqu'il n'y a pas de tarif conventionnel. Cela revient à dire que les deux nations se consentent mutuellement les avantages de la nation la plus favorisée. On espère qu'il sera possible de conclure un traité définitif avant l'expiration de cette période de trois mois.

Sir George Perley a aussi déclaré que les importations de l'Allemagne se sont élevées à $21,500,000 en 1930 et à $15,000,000 en 1931. Les exportations du Canada en Allemagne se sont élevées à $25,500,000 en 1930 et à $13,000,000 en 1931. En 1930, l'Allemagne se plaçait au quatrième rang parmi les principales nations avec lesquelles nous faisions affaire.

La persécution religieuse au Mexique

Mexico. — Le président du Mexique, poursuivant sa politique sectaire, met à exécution les menaces qu'il avait proférées lors de la publication de l'encyclique du pape, "Acerba animi". Cinq autres églises viennent d'être fermées sur ses ordres. En outre, à Guadalajara, plusieurs catholiques ont été emprisonnés et auront à payer une forte amende. L'acte dont on les accuse est d'avoir gêné la circulation. Comme dans l'Etat qu'ils habitent, il ne doit y avoir, d'après la loi, qu'un prêtre pour 25,000 habitants, l'église est trop petite, lorsqu'ils célèbrent la messe, pour contenir tous ceux qui veulent y assister. Plusieurs doivent rester à l'extérieur. C'est pour cet acte qu'ils ont été arrêtés et condamnés.

La grève de la terre

Leduc, Alta. — Plusieurs centaines de fermiers réunis ici ont approuvé en principe le projet d'une grève de la terre au printemps de 1933. Une résolution a été adoptée, dont copies seront envoyées au gouvernement fédéral et à celui de l'Alberta, demandant une prime sur la récolte de blé de 1932, la dépréciation du dollar canadien au niveau de la livre sterling, l'ajustement des dettes sur les terres arables et un moratoire.

LES ECOLES RESTERONT OUVERTES

Une pétition signée par 10,000 catholiques de Winnipeg demande à S. E. Mgr Sinnott de garder ouvertes les écoles paroissiales — Mgr l'Archevêque loue l'esprit de sacrifice de ses diocésains et se rend à leur désir

Les écoles paroissiales catholiques de Winnipeg resteront ouvertes. Telle est la bonne nouvelle que l'on a apprise le jour de l'An, dans l'après-midi, à la suite de la présentation à S. E. Mgr Sinnott de pétitions signées par près de 10,000 catholiques.

La délégation se composait des personnes suivantes, représentant les huit paroisses de la ville: F.-W. Russell, Sainte-Marie; L.-J. Street, Saint-Ignace; John Markinski, Immaculée Conception; P. L'Heureux et Marius Gatien, Sacré-Coeur; Joseph Pulski et Frank Stockman, Saint-Jean de Kenti; W. Glowacki, Holy Ghost; George Altmayer, Saint-Joseph; G.-J. Bell et P.-G. Bolin, Saint-Edouard.

Une foule considérable stationnait devant l'archevêché pendant que la délégation était reçue par Son Excellence. Des acclamations se sont fait entendre lorsqu'on a annoncé que les écoles resteraient ouvertes.

Texte de la pétition

Voici le texte de la pétition présentée par chaque paroisse:

"Excellence,

"Nous, les paroissiens de .... soumettons humblement notre conviction inaltérable que la fermeture de notre école paroissiale serait une perte irréparable pour la paroisse.

"Nous avions espéré que la Commission scolaire de la ville de Winnipeg se serait empressée, au moyen d'un octroi de fonds à nos écoles paroissiales, de nous aider à poursuivre l'instruction de nos enfants dans les branches des connaissances profanes, tout en nous permettant de continuer notre système d'enseignement religieux.

"Bien que la ville de Winnipeg et la province du Manitoba fournissent des fonds abondants, auxquels nous contribuons, pour le soutien des écoles publiques et que nous, catholiques, ayons le droit d'y envoyer nos enfants gratuitement, nous nous sommes jusqu'ici toujours considérés, pour des motifs de conscience, dans l'obligation de maintenir nos propres écoles.

"Comme catholiques, nous croyons que l'instruction primaire de nos enfants doit être religieuse, conformément aux principes catholiques, et nous sommes ainsi forcés d'en appeler à Votre Excellence pour nous permettre de garder nos écoles ouvertes et de maintenir le grand principe de l'éducation catholique.

"Nous avons conduit notre système d'éducation avec un succès indéniable depuis quarante ans, et même si nous avons à faire de plus grands sacrifices que jamais, nous sommes désireux de les faire, si l'on nous accorde le privilège et le droit de bâtir et de faire fonctionner nos propres écoles catholiques."

Réponse de Mgr Sinnott

Mgr l'archevêque de Winnipeg a répondu à la délégation:

"Je tiens à vous remercier, catholiques de Winnipeg, pour votre loyauté et votre dévouement inébranlables. J'apprécie plus que des mots peuvent l'exprimer votre désir ardent de tenir vos écoles ouvertes et votre empressement à faire même des sacrifices encore plus grands que ceux que vous avez faits, si héroïques qu'ils aient été, depuis quarante ans dans ce but.

"J'admets avec vous qu'il y a en quelque sorte de l'injustice pour nos enfants à les enlever au milieu de l'année des classes auxquelles ils sont accoutumés, et avec l'assurance de votre appui, je suis non seulement disposé à faire plus que la moitié du chemin, mais je le fais avec grand plaisir.

"Lorsque j'annonçai, il y a deux semaines, que les écoles allaient fermer, je me laissais guider par le principe qu'il est sage pour un marin de réduire la voile et de raccourcir les câbles en prévision de la tempête qui approche. Je ne veux rien vous cacher, cela va être un terrible fardeau pour vous de soutenir vos écoles dans l'avenir immédiat. Vous me dites et me répétez avec insistance que vous êtes prêts à faire des sacrifices dans ce but. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans ce pays un plus bel esprit de sacrifice.

"Comme membres de cette délégation, je vous demande de rapporter cette déclaration à ceux que vous représentez:

"D'abord et avant tout, mon admiration et mes remerciements;

"Deuxièmement, l'assurance qu'il ne sera fermé à Winnipeg aucune école paroissiale qui peut, au prix de quelque sacrifice, être tenue ouverte.

"Pendant les quelques jours qui vont suivre, j'examinerai de plus près les comptes de toutes les paroisses avec les différents curés et je serai alors en mesure de déterminer jusqu'où nous pouvons aller pour répondre aux désirs qui font un grand honneur à la profondeur et à la sincérité de votre foi catholique."

L'école paroissiale de Sainte-Anne, située dans la municipalité de Saint-James, dont on avait annoncé la fermeture il y a quelque temps, suit l'exemple des écoles de Winnipeg et restera également ouverte.

LA MARCHE DES 3,500 RENNES

Le troupeau parti de l'Alaska il y a trois ans est sur le point d'arriver en territoire canadien

Quelque part au pays des glaces polaires, un immense troupeau de rennes approche de la frontière canadienne. Cette odyssée des déserts blancs de l'Alaska pourrait inspirer nos meilleures muses.

Mais il ne s'agit pas de poésie, puisque cette armée de mammifères ruminants de l'hémisphère boréal est destinée à ravitailler les Esquimaux en disette de l'embouchure du fleuve Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest. On sait que les Lapons et les Esquimaux tiennent le renne dans une demi-domesticité. Ils l'emploient comme bête de trait. Son sang, sa chair, son lait, son cuir et ses bois sont de précieuses ressources.

Le voyage aura été long, très long. L'immense armée, dirigée par cinq Lapons et six Esquimaux, s'en est allée doucement, jour par jour depuis plus de trois ans.

Au début de 1933

On croit que les rennes arriveront à Kittigazutt au début de l'année 1933 et alors seulement le gouvernement canadien paiera $195,000 à la "Lomen Reindeer Corporation".

Le gouvernement a signé un contrat avec les frères Lomen, "rois des rennes" de l'Alaska, pour un troupeau de 3,000 rennes en 1929. Dans l'automne de la même année, Andrew Bahr, vétéran du nord, conduisit les animaux très loin en Alaska. Il avait le concours de quatre Lapons et de six Esquimaux.

Ils n'ont cessé d'avancer. Quelques fois, on manquait de leurs nouvelles pendant des mois, mais ils avançaient par une température de 70 au-dessous de zéro. Aux dernières nouvelles, le nombre des rennes était rendu à 3,500. Bientôt le troupeau atteindra le fleuve Mackenzie et traversera sur sa glace pour arriver à destination à Kittigazutt. Trois familles laponnes sont là, prêtes à recevoir les rennes dès que l'étrange voyage sera terminé.

Chants de Noël en français au CKY, jeudi soir

Jeudi soir, de 6 h. 30 à 7 h., au poste CKY de Winnipeg, la Chorale du Sacré-Coeur, sous la direction de Mme G. Laflèche, donnera une partie de son programme de Noël, en particulier les cantiques chantés à la messe de l'aurore.

L'existence sera moins rude dans les pénitenciers

Ottawa. — L'existence des prisonniers dans les pénitenciers canadiens sera moins rude, à condition que les prisonniers se conduisent bien. De nouveaux règlements viennent d'être édictés à la suite d'enquêtes poursuivies dans les pénitenciers de Portsmouths et de Saint-Vincent-de-Paul, où l'on avait eu à déplorer des émeutes, il y a quelques mois.

Mort du sénateur Todd

Saint-Jean, N.-B. — M. le sénateur Irving-R. Todd est décédé à sa demeure, à Milltown, N.-B.

Le décès du sénateur Todd porte à six le nombre des sièges sénatoriaux vacants. Des 90 sièges occupés, 48 appartiennent aux conservateurs et 42 aux libéraux.

ECHOS D'EUROPE

Des élections générales en Irlande le 24 janvier

Dublin. — Le gouvernement irlandais a réservé une grosse surprise au pays, mardi matin, en annonçant qu'il avait décidé de dissoudre le Dail Eireann et de tenir des élections générales le 24 janvier. De Valera était vivement attaqué depuis quelque temps pour sa politique de réduction d'appointements des fonctionnaires.

La France prête à l'Autriche

Paris. — Par 351 voix contre 187, la Chambre des députés a décidé que la France participera au prêt de restauration économique de l'Autriche. La contribution de la France au prêt de $42,000,000 que la Société des Nations recommande de faire à l'Autriche est d'environ $14,000,000.

Les adversaires de la participation au prêt ont soutenu que la France ne pouvait pas prêter 350 millions de francs à l'Autriche deux semaines après avoir refusé de payer 500 millions de francs aux Etats-Unis, pays envers lequel la France est endettée et qui a été son allié. M. Louis Marin, président du parti de l'Union républicaine démocratique, a été le principal adversaire du projet de participation au prêt.

Le premier ministre, M. Paul-Boncour, a parlé en faveur de la participation au prêt. Il a dit que la mesure est nécessaire à la stabilité de l'Europe centrale.

Mort de l'évêque de Perpignan

Perpignan, France. — Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan, doyen de l'épiscopat français, est décédé, à l'âge de 85 ans. Mgr de Carsalade du Pont était évêque depuis près de 33 ans.

La tuberculose pas toujours dangereuse

Atlantic City, N.-J. — Le professeur Morton-C. Kahn, du Cornell Medical College de la ville de New-York, vient de faire une découverte qui constitue une nouvelle preuve que la tuberculose est parfois dangereuse et parfois bénigne. Cette maladie peut se présenter sous deux formes différentes, cependant que le germe de l'une offrirait beaucoup plus de danger que l'autre, et accuse une virulence très grave.

Le professeur Kahn a fait part lui-même de sa découverte aux membres de l'Association américaine pour l'avancement des sciences.

Afin de combattre la propagande anti-française

Paris. — La propagande anti-française à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis, fait un tort incalculable à la France. Aussi, le député André Fribourg vient de présenter une résolution pour demander au gouvernement français d'organiser la défense nationale contre la propagande étrangère de manière à montrer le vrai visage de la France.

La résolution, signée par 206 députés, dit que la France est assez connue dans l'est des Etats-Unis mais pas au centre ni à l'ouest, non plus d'ailleurs qu'en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Nouvel accord commercial franco-allemand

Berlin. — Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Bernard von Buelow, et l'ambassadeur de France, M. François-Poncet, ont signé un accord qui maintient en vigueur les principales clauses du traité de commerce de 1927. Le nouvel accord comprend entre autres choses une révision mutuelle de certains tarifs.

Liste des membres de l'Académie française

Paris. — Voici la liste des membres actuels de l'Académie française, avec l'année de leur élection:

Barthou, Louis (1918); Baudrillart, Mgr Alfred (1918); Bédier, Charles (1920); Benoit, Pierre (1931); Bergson, Henri (1914); Bertrand, Louis (1925); Besnard, Albert (1924); Bordeaux, Henri (1919); Bourget, Paul (1894); Bremond, abbé Henri (1923).

Cambon, Jules (1918); Chaumeix, André (1930); Chevrillon, André (1920).

Donnay, Maurice (1907); Doumic, René (1909).

Estaunié, Edouard (1923).

Goyau, Georges (1922).

Hanotaux, Gabriel (1897); Henriot, Robert (1923); Hermant, Abel (1927).

Jullian, Camille (1924).

Laforce, Duc de (1925); La Gorce, Pierre de (1914); Lavedan, Henri (1898); Lecomte, Georges (1924); Lenôtre, G. (1932); Lyautey, maréchal (1912).

Madelin, Louis (1927); Mâle, Emile (1927).

Nolhac, Pierre (1922).

Paléologue, Maurice (1928); Pétain, maréchal Philippe (1929); Picard, Emile (1924); Poincaré, Raymond (1909); Prévost, Marcel (1909).

Régnier, Henri de (1911).

Valéry, Paul (1925).

Weygand, général Maxime (1931).

Une vierge en style annamite

Rome. — Le R. P. Cadière, des Missions Etrangères de Paris, en Indo-Chine depuis 25 ans, vient d'offrir au Musée Pontifical Missionnaire du Latran une statue de la Sainte Vierge, en style annamite. La statue, en bois, a 2 pieds 3 pouces de hauteur; le port de la personne, les plis du vêtement, la chevelure de la Vierge et la tête de l'Enfant-Jésus rappellent la manière des statues bouddhistes; la base est formée de rochers et de vagues, un motif d'ornementation très commun dans l'art annamite. Cette Vierge a été sculptée en 1890 par un artiste annamite et constituera dans les riches collections du Latran un spécimen intéressant de l'art chrétien en pays de mission.

Les travaux scientifiques des missionnaires français

Paris. — M. l'abbé Paul Fournier, déjà docteur ès sciences, a soutenu, en Sorbonne, une thèse de doctorat ès lettres sur "Les travaux scientifiques des missionnaires français" à travers le monde pendant cinq siècles (XVe-XXe s.).

Le jury, présidé par M. Pagès, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, comprenait M. Chevalier, professeur au Muséum; M. Rivet, conservateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro; M. Hauser, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, et M. Rey, professeur à la même Faculté des lettres d'histoire de la philosophie.

Ces hommes éminents ont rendu solennellement hommage à l'oeuvre scientifique qu'en marge et à cause de leur apostolat accomplissent, sous toutes les latitudes, nos missionnaires catholiques.

M. Chevalier souligna tout ce que la botanique doit à ces missionnaires et avoua qu'en Chine, par exemple, environ 80 pour 100 des découvertes scientifiques sont leur oeuvre.

M. Rivet mit en valeur les services qu'ils rendent à l'ethnographie et dit toute son admiration et toute sa sympathie pour leurs travaux et pour leurs personnes.

M. Rey, allant encore plus loin, déclara qu'il avait fortement insisté pour que cette thèse fût imprimée et soutenue en Sorbonne, parce qu'elle rend, dit-il, doublement justice devant la science et devant la France au travail des missionnaires. Après avoir évoqué des souvenirs personnels justifiant ce jugement, il félicita chaudement M. l'abbé Fournier d'avoir fait une oeuvre qui fait ressortir ce que la France doit aux missionnaires catholiques.

Après quelques minutes de délibération, le jury déclara M. l'abbé Fournier digne du titre de docteur ès lettres avec la mention honorable.

Une montagne qui bouge

Une montagne, traversée par la ligne de Capdenac à Rodez, sur la commune de Cransac, glisse vers la vallée à une vitesse de 20 centimètres à l'heure. De nombreux ouvriers travaillent sans relâche à enrayer ce mouvement qui constitue un réel danger et menace déjà d'interrompre tout trafic entre Capdenac et le chef-lieu de l'Aveyron.

Ce n'est pas la première fois que cette montagne fait parler d'elle. Lors de la construction du tunnel qui traverse cette montagne, un éboulement subit enseveli et tua plus de 100 ouvriers.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Est-ce bien la vache qui est à blâmer?

On entend beaucoup parler, ici et là, des "mauvaises vaches du Canada". Mauvaises, il y en a assurément, mais si la vache produit peu, est-ce bien toujours elle qui est à blâmer; ne serait-ce pas plutôt la façon dont elle est nourrie? Une leçon bien claire ressort des travaux du Service de contrôle des vaches laitières, de la Division fédérale de l'industrie animale: c'est que nos vaches valent toutes les autres vaches du monde, mais elles sont souvent mal nourries; c'est-à-dire que leur nourriture est insuffisante ou de mauvaise qualité. Et c'est ainsi que l'on fait aux vaches du Canada une mauvaise réputation qu'elles sont loin de mériter.

Le Canada produit assez d'engrais chimiques pour ses besoins

Une note qui vient de publier le Service des engrais chimiques, de la Division fédérale des Semences, Ottawa, nous apprend que le Canada produit aujourd'hui tous les engrais chimiques essentiels qui lui sont nécessaires. On trouve de l'azote de fabrication canadienne en abondance sous forme de sulfate d'ammoniaque, de cyanamide "nouveau procédé" à base de nitrate, de phosphate d'ammonium et d'engrais organiques comme le tankage, le sang desséché et la farine de poisson. Le seul élément important qui ne se produise pas dans ce pays pour la fabrication d'engrais chimiques mélangés ou pour l'application séparément, est la potasse.

L'orge étouffe la moutarde

Les recherches expérimentales qui ont été conduites à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, fournissent la preuve concluante du fait que l'orge est très utile pour étouffer la moutarde. C'est lorsqu'elle est semée à raison de 3 boisseaux par acre qu'elle a le plus d'effet. Il a été démontré également que les semailles épaisses donnent un plus gros rendement de grain par acre que les semailles claires.

Extension du régime fédéral

Par entente entre l'hon. W.-C. Buckle et l'hon. Robert Weir, il a été convenu d'étendre l'offre de verrats du type à bacon à la province de la Saskatchewan; on compte que l'application de ce régime aidera à mettre à la disposition des cultivateurs, à prix modéré, de bons verrats du type "Select, à bacon". Cette offre de sujets reproducteurs d'un bon type n'est qu'un pas de plus en l'accomplissement d'un programme sage et éclairé, tendant à améliorer les sujets reproducteurs des races porcines dans la province.

Les fibres sont nécessaires aux porcs

Les porcs d'abatage que l'on engraisse en hiver et les sujets reproducteurs, aiment beaucoup à avoir un peu de matière fibreuse à mâcher et il leur en faut régulièrement, nous disent les experts en alimentation du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ils mangent de la paille, s'ils n'ont rien de mieux. Il est facile de leur donner quelque chose de mieux, comme le foin de trèfle ou de luzerne de deuxième coupe, des graminées bien fanées, ou une céréale qui a été coupée en vert. On sait que la distribution quotidienne de quelques betteraves fourragères a de très bons effets. Ce qui importe, c'est que tous les porcs, sauf les très jeunes, reçoivent régulièrement de la matière végétale sous une forme ou sous une autre. Le coût de cette distribution n'est rien à côté des avantages qu'elle procure.

La demande se développe

La demande de conserves de légumes sur les marchés anglais grandit rapidement; un rapport que le Ministère de l'Agriculture à Ottawa vient de recevoir de la Chambre de commerce de l'Empire en fournit la preuve. Pendant la saison qui vient de se terminer, un certain nombre de cargaisons de conserves des produits des champs et des vergers sont allées directement des ports des lacs canadiens au marché de la Grande-Bretagne. La demande porte principalement sur les fèves cuites, les pois et les tomates; les asperges commencent également à se faire connaître. D'autres légumes qui font actuellement leur apparition dans les magasins anglais sont les suivants: mais sucré, fèves vertes et en gousses, épinards, carottes, céleri, navets, betteraves, oignons, panais, pommes de terre, choux, choux de Bruxelles, choux-fleurs et topinambours.

Bonne ration pour la vache laitière

"Une ration bien équilibrée pour une vache laitière est celle qui fournit environ quinze livres de foin de pois et d'avoine par jour et une livre de grain concassé d'avoine et d'orge pour chaque trois livres de lait produit, à condition que l'on donne des racines en plus", dit M. S.-A. Hilton, régisseur de la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E. Si l'on n'a pas de racines à donner, on peut ajouter du son, une livre pour trois livres de grain mélangé. Si l'on n'a, en fait de foin, que du foin mélangé ou du mil, il sera nécessaire d'ajouter un aliment protéique à la ration de grain. Cet aliment pourra être du tourteau de lin, du tourteau de coton, du gluten à bétail ou de la farine de poisson, 50 à 100 livres pour chaque 300 livres de grain concassé, suivant la richesse en protéine du supplément offert.

Les exportations de produits laitiers diminuent

Le commerce canadien d'exportation des produits laitiers a diminué d'une façon générale en ces dernières années, malgré l'augmentation constatée dans la quantité de lait produit, dit M. J.-F. Singleton, Commissaire fédéral de l'industrie laitière. En 1930 la quantité totale de lait produit était de 115% plus élevée qu'en 1900, mais en 1900, 37.6% de la production totale de lait était offerte pour l'exportation sous forme de divers produits laitiers, tandis qu'en 1930, quoique la production de lait fut de 115% plus élevée qu'en 1900, 2.7% seulement du lait total produit aurait été offert pour l'exportation sous forme de produits laitiers si nous avions suivons à tous nos besoins au pays même, sans importer. L'augmentation dans la production de lait au Canada entre 1922 et 1930 a été suffisante pour produire environ deux cent millions de livres de beurre.

Plantation d'arbres sur les prairies

Au cours des trente années de fonctionnement du Service de plantation des arbres, qui relevait autrefois du Ministère de l'Intérieur et qui est placé aujourd'hui sous l'administration du Ministère fédéral de l'Agriculture, il a été distribué aux colons des provinces des Prairies au total 117,225,936 arbres. Sur ce total 115,190,070 étaient des arbres décidus (à feuilles larges) tandis que 2,035,866 étaient des conifères (toujours verts). En fait, le Service fournit tous les ans à près de 6,000 fermes des prairies les plants de semis nécessaires pour établir des brise-vents et d'autres plantations utiles d'arbres.

L'expédition des bestiaux

Le numéro courant de la Revue du Commerce des bestiaux et des viandes, publié par la Division fédérale de l'Industrie Animale, montre qu'il y a une diminution dans les expéditions de boeufs et de veaux allant de l'Est à l'Ouest du Canada pendant les premiers neuf mois de l'année du calendrier et en même temps une augmentation dans les expéditions de porcs et de moutons. Les expéditions de boeufs, qui atteignent un total de 69,962 têtes, sont de 22,000 inférieures aux expéditions qui ont eu lieu pendant la même période en 1931. Les expéditions de porcs, qui sont de 272,488, dépassent presque de 30,000 têtes les chiffres de la période correspondante de l'an dernier, tandis que l'augmentation dans les expéditions de moutons dépasse légèrement 2,600.

La qualité des porcs s'améliore

Un rapport préparé par le Service des moutons et des porcs du Ministère fédéral de l'Agriculture dit ce qui suit: "La statistique du classement des porcs montre que le nombre de porcs classés comme "Bacons sélects" a augmenté de 41,759 pendant l'année de calendrier 1931. En général, les porcs vendus sur tous les points du Dominion étaient bien supérieurs à ceux des années précédentes. Non seulement le nombre des animaux "à bacon sélects" a augmenté, mais il y avait également une plus forte proportion de porcs à bacon et un plus faible pourcentage de porcs de boucherie, un grand nombre de ces derniers révélaient l'heureux effet de la souche à bacon. Le poids moyen de tous les porcs était d'environ quatre livres plus élevé que l'année précédente. Le pourcentage des sujets légers a été réduit de 9.42 pour cent à 5.34 pour cent. Le pourcentage des sujets lourds et extra lourds n'était que de 3.49; on voit par ces chiffres que les cultivateurs élèvent la grande majorité de leurs porcs dans les limites de poids désirées.

Grands services rendus par les cercles

Voici cinq sujets au programme des cercles de petits éleveurs de porcs, qui reçoivent une attention toute spéciale: on sait que les Ministères fédéral et provinciaux d'agriculture viennent en aide dans l'exécution de ce programme:

1. Chercher de jeunes porcs d'un bon type à bacon et d'une bonne souche pour les distribuer aux membres des cercles. Beaucoup des meilleures femelles parmi celles qui sont ainsi distribuées sont gardées pour la reproduction.

2. Donner des renseignements pratiques aux membres des cercles chez eux ou par des conférences aux réunions des cercles.

3. Distribuer des renseignements imprimés et miméographiés sur l'élevage, l'alimentation, le soin, l'appréciation et la vente des porcs.

4. Arranger et conduire des démonstrations pratiques sur l'appréciation et la vente des porcs.

4. Arranger et conduire des démonstrations pratiques sur l'appréciation des animaux et sur d'autres sujets.

5. Se procurer de bons verrats du type à bacon pour les districts des cercles.

Le bonheur consiste en la tâche quotidienne, courageusement acceptée et paisiblement exécutée. — S. Hébert.

Ah! pardon!

Un quidam plutôt simple aborde un homme de beaucoup d'esprit.

Après lui avoir souhaité le bonjour il se trouble.

— Monsieur, lui dit-il, est-ce à vous que j'ai l'honneur de parler?

— Non, monsieur, c'est à mon frère.

— Ah! pardon! Je croyais que c'était à vous.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 JANVIER 1933 NUMERO 32

Heureux ceux qui sont nés croyants. Ma foi chrétienne a fait partie intégrante de mon métier.
Maréchal FOCH.

LA LIBERTÉ

Avec toute votre légitime fierté nationale, regardez bien en face tous ceux qui oseraient se mesurer avec vous.
Père DONCOEUR.

L'"ACTION CATHOLIQUE" A 25 ANS

L'*Action Catholique*, de Québec, compte depuis une quinzaine vingt-cinq ans révolus. Le 1er février, elle célébrera comme il convient cet important événement. Nous tenons à exprimer dès aujourd'hui nos plus cordiales félicitations à ce doyen distingué de la presse catholique et à souligner cet mémorable anniversaire.

L'apparition du premier numéro de l'*Action Sociale*, — c'est ainsi qu'elle s'appelait alors, — le 21 décembre 1907, marquait pour ainsi dire une révolution dans l'histoire de la presse canadienne. Jusqu'ici, en fait de journaux quotidiens et autres, on ne connaissait que des organes de l'un ou l'autre parti. Le nouveau venu prétendait mettre la politique au rancart pour se dévouer entièrement au service des intérêts supérieurs de la religion et de la patrie. Pour beaucoup d'esprits prétendus sages de l'époque, c'était une entreprise hardie et passablement risquée. Les idées ont bien changé depuis: il suffit de voir le nombre de quotidiens et d'hebdomadaires d'inspiration catholique et nationale nés depuis un quart de siècle.

Le nouveau journal était d'ailleurs fondé par le cardinal Bégin lui-même, avec la chaleureuse approbation du Souverain Pontife. Dans un Bref adressé à l'archevêque de Québec le 27 mai 1907, Pie X recommandait hautement l'oeuvre de la presse catholique: *"Il faut donc, écrivait-il, pour guérir les maux de notre temps, employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits; aux erreurs propagées çà et là, la vérité; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps; au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque, qui, pour semer la vérité dans les âmes et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance de la presse quotidienne".*

Depuis vingt-cinq ans, les directions pontificales n'ont pas changé sur ce point, sauf que les exhortations à encourager les oeuvres de presse se sont faites de plus en plus pressantes. On pourra voir dans une autre colonne de cette page que Sa Sainteté Pie XI tient exactement le même langage.

A l'*Action Catholique* revient donc le grand honneur d'avoir ouvert la voie dans cette entreprise difficile.

• • •

On ne bataille pas pendant un quart de siècle pour la défense de la vérité et des principes chrétiens sans se heurter à des préjugés, contrecarrer des ambitions, faire échouer des combinaisons. Comme le rappelle le directeur même du journal, *"on lui en a voulu surtout de ne pas être comme les autres, quand il était précisément créé pour ne pas être comme les autres"*. Quelles que soient les antipathies qu'il a pu s'attirer et les erreurs qu'il lui est arrivé de commettre, — les journalistes catholiques sont faillibles comme les autres, — il n'a jamais dévié du programme tracé au premier jour.

Depuis les débuts de l'*Action Catholique*, c'est toujours le même nom de directeur que l'on voit figurer au-dessous du titre. Il n'est pas chez nous de journaliste plus universellement estimé et qui fasse plus d'honneur à la profession que le Dr Jules Dorion. L'étendue de ses connaissances, la sincérité de ses convictions et sa plume bien aiguisée rendent tous ses articles éminemment toniques et instructifs. Pour rendre à ce grand confrère un hommage vraiment digne de lui, nous ne pouvons mieux faire que rapporter le témoignage de son vieil ami et ancien collaborateur M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*:

"Vous êtes resté sur le navire où vous montiez il y a vingt-cinq ans. Vous l'avez piloté à travers vents et marées. Vous avez eu la joie de le voir triompher des tempêtes. Laissez-moi vous souhaiter de longues années encore de fructueux travail, de féconde direction.

"Vous n'aimerez point qu'on le dise, mais il faut bien que cette vérité coure le monde: Vous avez été, au cours de ce quart de siècle, l'un des bienfaiteurs de notre peuple, et l'un des hommes dont s'honore le plus notre profession.

"Ceux-là même que vous avez dû heurter ou froisser s'inclinent avec respect devant la noblesse de votre carrière. Vous permettrez bien à ceux qui pensent et sentent comme vous, qui sont infiniment fiers de votre vieille amitié, de dire tout haut qu'ils estiment que cette carrière est l'une des richesses et des parures de notre génération."

Donatien FREMONT.

Le Pape et le journalisme

Nous lisons dans la "Croix", de Paris, du 13 décembre:

Le Saint-Père a reçu, dimanche soir, un groupe d'étudiants et d'étudiantes des Associations universitaires d'Action catholique, qui lui ont été présentés par le cardinal vicaire.

Relevant l'allusion au journalisme contenue dans l'adresse qui a été lue en sa présence, le Pape a rappelé que, dans sa jeunesse, quelqu'un lui recommandait de lire peu les journaux, car, disait-il, c'était du temps perdu.

"Mais, a ajouté le Pape, c'était une autre époque. Une formation journalistique est aujourd'hui nécessaire. De même, une nécessité s'impose dans les milieux catholiques, celle de s'intéresser aux journaux catholiques, de les soutenir et de les financer."

Pie XI a dit aux jeunes gens qu'ils devraient comprendre dans leur apostolat la presse catholique en général.

"Dans les autres pays, a ajouté le Pape, on manifeste un zèle ardent pour la presse catholique, même en Hollande où les catholiques, tout en étant une minorité, ont un grand journal de tout premier ordre, en France où il existe tout un réseau de journaux catholiques, en Belgique, en Allemagne et en Autriche, bien qu'elle soit appauvrie.

"Chez nous, a poursuivi le Souverain Pontife, la presse catholique se réduit à très peu de chose.

"Certains journaux vivent (survivent, allait-il dire), mais l'assistance et l'amour qu'ils mériteraient ne les soutiennent pas."

Le Pape a insisté sur le petit nombre d'abonnés, d'abonnés payants surtout. C'est pourquoi lorsqu'on lui demande une bénédiction pour les journaux, il donne une bénédiction spéciale aux "abonnés payants". Il arrive souvent de voir entre les mains de bons catholiques tous les journaux, sauf les journaux catholiques qui devraient cependant avoir leur préférence.

"Voici donc, a conclu le Pape, un champ d'apostolat, ce grand champ de bien qu'est la multiplication de la lecture de la bonne presse, à l'encontre du grand champ de mal qu'est la diffusion de la presse qui n'est pas trop bonne et souvent est très mauvaise."

De-ci de-là

Un office des Ecrivains d'Expression française

La Société des Gens de Lettres a pris l'initiative de fonder cet office dans le but de créer un lien entre la France et tous ceux qui, bien que de nationalité étrangère, écrivent dans leur pays, en langue française, des livres, des chroniques ou des articles ou des vers.

Il est logique, il est souhaitable que dans ces pays d'expression française, les écrivains de talent puissent mieux faire connaître jusqu'en France leurs oeuvres et que la France les accueille, de même qu'il est à souhaiter aussi que les écrivains français soient mieux connus, dans ces pays quelquefois très éloignés et où l'expression française est cependant restée fidèlement employée.

Il y a là, de part et d'autre, un lien à établir pour laquelle la Société des Gens de Lettres est toute désignée. Sa commission spéciale, déjà existante et qui groupe des écrivains belges, suisses, canadiens, luxembourgeois, mauriciens, de Saint-Domingue, etc., a trouvé une complète approbation dans des milieux officiels.

L'Office, créé va rechercher, par tous les moyens, à étudier et à solutionner, d'utile façon; toutes sortes de questions dont quelques-unes très importantes, qui intéressent les écrivains de pays souvent fort éloignés, comme les rapports de nos écrivains français avec ces pays.

Il s'y emploiera, de toute son activité, dans l'intérêt commun, en liaison avec l'Association internationale des Ecrivains de langue française, récemment fondée. Il recevra toutes suggestions utiles et sera cordialement ouvert à ces écrivains étrangers qui savent se montrer français par leur labeur littéraire et leur talent.

Un cantique en neuf langues

Cape-Town (Cap de Bonne Espérance, Afrique du Sud). — Le petit séminaire fondé par les Oblats de Marie Immaculée à Roma, dans le Basutoland (Sud-Africain), a pour patronne sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Cette année les élèves ont eu l'idée de célébrer la fête de la Petite Fleur d'une manière originale: neuf d'entre eux composèrent un cantique en son honneur, chacun un couplet dans une langue différente, latin, anglais, sesouto, sechuana, herrero, zoulou, xosa, français et africaans: les auteurs, l'un après l'autre, chantèrent leur couplet et la communauté reprenait en choeur le refrain: "Ave, Ave, Ave Theresia!"

Journaliste prodige

Nous avons reçu, comme tous nos confrères, des photographies d'agences nous montrant "le plus jeune journaliste de France". Il s'agit de Pierre Bourgeon, âgé de 13 ans et directeur du "Petit Lycéen" qui, après avoir interviewé M. Herriot, M. de Monzie et quelques hautes personnalités — d'autant plus hautes que Pierre Bourgeon n'est pas grand, — est parti pour un reportage sensationnel en Angleterre; il a été reçu par le lord-maire à Londres, M. Baldwin, etc. A ce sujet, M. Prosper écrit à l'"Echo de Paris":

"Si sympathique que soit ce brave petit garçon qui cherche à se débrouiller tout seul, et à faire, à 13 ans, sa place au soleil et même au brouillard de Londres, comment ne pas exprimer ici quelque inquiétude et quelques regrets...

"... Souhaitons que quelque "interviewé" célèbre trouve un jour l'occasion, au cours de son interview, de dire au trop petit journaliste que sa place est sur les bancs de l'école et non pas dans les banquets internationaux officiels. Ou souhaitons au moins que Pierre Bourgeon, à l'âge de 20 ans, ait gagné assez d'argent pour pouvoir se retirer des affaires et pour commencer, enfin, à lire les contes de Perrault, les fables de La Fontaine et à jouer à cache-cache..."

A qui devons-nous?

La machine à vapeur: Denis Papin.
Le phonographe: Edison.
La photographie: Daguerre.
Le radium: Pierre Curie.
Le téléphone: Graham Bell.
La télégraphie sans fil: Ed. Branly.
L'automobile: Cugnot.
L'aviation: Clément Ader.
Le cinématographe: Lumière.
L'éclairage électrique: Edison.
Le gaz d'éclairage: Philippe Lebon.
La dactylographie: Foucault.

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE

Comment l'Amérique paya ses dettes à la France après la guerre d'indépendance

Des lecteurs nous écrivent et disent: "Vous parlez des dettes que plusieurs Etats de l'Amérique du Nord avaient contractées vis-à-vis de l'étranger, notamment vis-à-vis de l'Angleterre, et qu'ils ont répudiées avec la plus parfaite tranquillité d'âme. Mais, et nous? L'Amérique nous a-t-elle bien remboursé tout ce qu'elle nous devait pour la guerre qui lui valut son indépendance?"

Question évidemment d'actualité. La réponse est facile, car nous sommes en présence de documents historiques qui défient toute controverse. La réponse est à la fois "oui" et "non".

La guerre d'indépendance

La dette contractée par les Etats-Unis envers la France, lors de la guerre d'Indépendance, comprenait deux éléments distincts: 1o, dette envers le gouvernement du roi Louis XVI; 2o, dette envers Caron de Beaumarchais, aïeul de l'ambassadeur qui vient de mourir.

La dette envers le gouvernement du roi Louis XVI s'élevait à 18 millions de livres tournois (la livre tournois valant 20 sols équivalait donc au franc-or) et il avait été convenu, par contrat, qu'elle serait remboursée au plus tard le 1er janvier 1788, avec intérêt à 5 pour cent. Mais, au lendemain du traité de Versailles, signé en 1783, il apparut que la nouvelle République, épuisée par une lutte sanglante, ne pourrait pas faire honneur à sa signature. Benjamin Franklin intervint donc auprès de Louis XVI et demanda un moratoire ainsi que des adoucissements. On les lui accorda après une brève négociation. De part et d'autre, il fut entendu que le premier versement n'aurait lieu qu'en 1789. "En outre", dit le traité, "le roi de France, étant désireux de donner aux Etats-Unis une preuve de son amitié et affection, prend plaisir à remettre tous les intérêts arriérés qui peuvent être dus à la France pour les sommes prêtées". Cependant, 1789 arriva et les finances américaines n'étaient point restaurées. L'année se passa sans qu'aucun versement eût lieu: ce n'est qu'en 1791 que les versements recommencèrent et qu'en 1796 que la dette fut acquittée.

"Il en résulte, a pu écrire avec raison le "New York Herald Tribune", que: 1o, la première convention, dûment signée par nous, fut, avec le consentement de notre créancière, annuellement remplacée par une nouvelle convention infiniment plus avantageuse pour les débiteurs; 2o, la seconde convention subit des retards d'exécution du fait des débiteurs; 3o, remise fut faite aux débiteurs des intérêts d'au moins cinq années... La France, en une terrible heure de gêne pour nous, alors que se jouait notre destinée, se montra une amie loyale et désintéressée".

La dette envers Caron de Beaumarchais

Les choses se passèrent fort différemment pour le compte de Beaumarchais. Et ici il s'en faut de loin que les Etats-Unis aient remboursé — même en retard — leur dette.

Nul n'a le droit d'ignorer le rôle prépondérant, décisif, de Beaumarchais dans la guerre d'Indépendance. Sans lui, sans sa flotte, sans ses livraisons de matériel, sans surtout sa hardiesse et son imagination, qui sait si les insurgés eussent pu soutenir la lutte jusqu'au bout?... Or, quand Beaumarchais, au lendemain du traité de Versailles, présenta ses comptes au Congrès américain, celui-ci souleva les plus grandes difficultés pour les régler. Ce n'est qu'après des vicissitudes interminables que sa créance fut arrêtée par le juriste américain Hamilton au montant de 2,280,000 francs — somme qui était loin de représenter les débours de Beaumarchais. Et ce n'est qu'en 1930 que les héritiers de celui-ci, mort dans la misère, purent toucher quelque chose. En tout et pour tout, les Etats-Unis leur versèrent 800,000 francs.

Telle est la véritable histoire sur la façon dont les Etats-Unis s'acquittèrent de leur double dette de guerre. Peut-être, en effet, n'était-il pas inutile de le rappeler...

L'"Action nationale"

Sous ce titre, paraîtra le 15 janvier une nouvelle revue qui sera un organe d'idées au service de nos traditions religieuses et nationales, non seulement pour ce qui regarde la province de Québec, mais pour tout ce qui intéresse les groupes de langue française en Amérique du Nord. L'"Action nationale" aura pour directeur M. Harry Bernard. Le comité de direction intellectuelle se compose des personnes suivantes: MM. Pierre Homier, l'abbé Lionel Groulx, l'abbé Olivier Maurault, l'abbé Albert Tessier, Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, Eugène L'Heureux, Esdras Minville, Hermas Bastien, Wilfrid Guérin, Léopold Richer, René Chaloult.

L'"Action nationale" paraîtra par livraisons mensuelles de 72 pages, à compter de janvier 1933. Organe d'idées, elle s'occupera de tout ce qui a trait à la vie, aux activités et à l'avenir de notre race. Le numéro de janvier contiendra des articles signés par Mgr Georges Courchesne, le Père Archambault, S.J., l'abbé Lionel Groulx, Pierre Homier, Harry Bernard, Wilfrid Guérin, Esdras Minville, Hermas Bastien.

La revue compte sur l'appui bienveillant de toutes les personnes qui s'intéressent aux questions nationales.

On peut faire tenir son abonnement au secrétaire, M. Hermas Bastien, à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, Montréal.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'industrie agricole et les autres...

Le Devoir (Albert Rioux):

La grande industrie ne fabrique qu'un seul produit. Elle peut en calculer le coût de revient et en fixer le prix de vente après avoir prélevé ses dividendes et mis de côté un fonds de réserve. Grâce à des ententes entre compétiteurs, elle détermine en général arbitrairement le prix de ses produits. Dans une de ses conférences à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. Lucien Romier dit précisément que les industriels tiennent à vendre leurs produits $100, alors que le pouvoir d'achat des classes laborieuses ne dépasse pas $80. La crise finirait si les capitalistes faisaient le sacrifice nécessaire pour mettre leurs produits à la portée du pouvoir d'achat agricole et ouvrier.

M. Romier notait encore une différence fondamentale entre un produit industriel et un produit agricole. "Avec de la publicité, du savoir-faire et de bons agents de publicité, vous pouvez faire que votre clientèle dépense davantage: qu'elle s'achète deux habits au lieu d'un, qu'un homme fracasse deux automobiles par année au lieu d'une tous les deux ans. Mais vous ne pouvez pas faire que les gens absorbent plus que la quantité de nourriture dont ils ont besoin. Il y a un plafond absolu à la consommation des produits agricoles et, par conséquent, au prix de ces produits... Aussi, la courbe des produits agricoles n'a cessé de baisser depuis 1927, alors que tous les autres produits montaient."

L'agriculteur ne peut se baser sur le coût de revient de ses produits pour en fixer le prix de vente. D'abord, il est réfractaire à la comptabilité; il n'a pas de comptables à son service comme l'industriel. Il se dit: "Je suis trop fatigué... Mon grand-père ne tenait pas de comptes... Je m'apercevrais trop que je travaille pour rien!"

D'ailleurs, la détermination exacte du coût de revient de chaque produit est impossible pour le cultivateur ordinaire. En agriculture, tout s'enchaîne: le prix de revient d'un gallon de lait dépend de la production laitière de la vache, du coût d'entretien; ce dernier dépend de la valeur des bâtisses, du coût du pâturage, des concentrés et des fourrages; pour déterminer le coût des cultures nécessaires à l'entretien de la vache, il faut calculer le loyer du terrain, le coût des différents travaux depuis les semailles jusqu'à l'utilisation comme nourriture.

Ce n'est jamais le tour du cultivateur de fixer le prix des produits. Quand il achète des machines ou des matières premières, le commerçant ou le manufacturier lui dit: "C'est tant!" Quand il vend ses propres produits, on lui impose un prix: il doit vendre à ces conditions ou garder sa production souvent trop périssable pour être emmagasinée. Il faut pourtant entendre les citadins se plaindre de la cherté des produits de la ferme, traiter les cultivateurs d'exploiteurs sans entrailles qui s'enrichissent du fruit des sueurs de l'ouvrier... Si les ouvriers savaient que la pinte de lait pour laquelle ils versent 10 sous a été payée 3 sous au producteur!

Les revendications agricoles auraient beaucoup plus de poids si elles étaient basées sur l'étude des faits comptables de la ferme.

Que les cultivateurs demandent à la Commission des chemins de fer une réduction de taux pour le transport de leurs pommes de terre, les compagnies ferroviaires vont exhiber une comptabilité très complète établissant que le transport des patates coûte tant de sous du minot pour une distance donnée. Les cultivateurs n'ont pas de chiffres à montrer.

L'industrie a développé une comptabilité très complète pour contrôler ses entreprises. Les méthodes comptables servent de base à toute organisation industrielle. La comptabilité est aussi nécessaire pour étudier d'une manière exacte les phénomènes de l'économie rurale et résoudre rationnellement les problèmes qui intéressent l'agriculture.

La comptabilité d'un agriculteur isolé ne donnerait pas de conclusions valables; il faudrait la généraliser dans un grand nombre d'exploitations dans toute la province. Le Ministère de l'Agriculture ou une association professionnelle pourrait entreprendre ce travail avec la collaboration des cultivateurs. Mais il faudrait se garder de l'erreur, si souvent signalée par M. Thomas Poulin, d'assimiler la comptabilité agricole à celle de l'industrie.

L'agriculteur n'a pas toujours le loisir de s'occuper des intérêts généraux de sa profession. Dans l'industrie, l'ouvrier s'acquitte d'une seule tâche, toujours la même. Ainsi, dans la fabrication des cigares, il y a 30 opérations diverses confiées à 30 ouvriers différents. Le cultivateur, au contraire, est souvent obligé d'accomplir 30 besognes différentes dans la même journée. C'est dire que ces opérations diverses exigent du cultivateur des connaissances excessivement variées. Au cours d'une seule journée, il devra faire appel à toutes ses notions sur la composition et la préparation du sol, l'emploi des engrais, les multiples cultures, l'élevage, l'alimentation des différents animaux qu'il garde, la mécanique, la médecine vétérinaire et que sais-je? Il ne réussira à vaincre ses compétiteurs que s'il connaît le dernier mot de la science sur toutes ses entreprises. Il faut qu'il perfectionne ses cultures, ses méthodes, qu'il adapte sa production aux besoins du consommateur.

Le français dans l'administration fédérale

Le Droit (Camille L'Heureux):

D'importants postes dans l'administration fédérale ont passé récemment des mains de Canadiens de langue française en celles de Canadiens de langue anglaise. A Montréal, les nôtres ont perdu la présidence du port. Ils viennent d'être témoins du remplacement de M. Magnan par M. Arthur Lairg comme percepteur des douanes.

Ce recul de notre influence a provoqué des protestations. La Saint-Jean-Baptiste de Montréal a revendiqué, en fin de novembre, la juste part des Canadiens français aux emplois fédéraux. Depuis, la voix du journal a fait écho.

La dernière conférence économique de l'Empire à Ottawa avait d'abord mis de côté les nôtres. Après d'éclatantes condamnations, le gouvernement ajouta à la liste des techniciens quelques noms de langue française. Ces faits des derniers mois dénotent la même politique: oubli, méconnaissance, ignorance — choisissez le terme que vous voudrez — des droits d'une juste représentation des nôtres dans les emplois fédéraux.

La vieille histoire bien connue se répète: alternance de protestations et de silences. Chaque fois qu'on ne nous donne pas notre dû, nous clamons. Puis le calme se rétablit. Dans l'intervalle, cependant, comment vivons-nous pour assurer le respect de l'acte de la Confédération? Travaillons-nous à en faire une réalité douée d'une vitalité débordante ou travaillons-nous d'une façon plus ou moins consciente à le miner par notre propre conduite? Malgré les engagements les plus solennels, un pacte entre deux races ne reçoit pas d'application intégrale à moins qu'elles ne l'exigent non seulement par leurs paroles, mais surtout par leurs actes.

Nous sommes plus prodigues des premières que des secondes. Par là, nous ne nous écartons pas de la tradition gauloise: beaux discours, éloquence facile, piperie de mots. Nous nous endormons à cette musique et nous délaissons l'action. Pendant ce temps-là, le Romain d'aujourd'hui s'installe là où bon lui semble. Nous reculons toujours, sans presque nous en rendre compte, acceptant comme une condition inévitable de notre état d'être servis après les autres, s'il reste encore quelque chose à mettre sous la dent.

Ne sommes-nous pas des premiers à diminuer l'influence des Canadiens français au pays? Un des maîtres de la génération d'aujourd'hui, M. l'abbé Lionel Groulx, vient de noter comment, dans la vie commerciale, les nôtres se cachent derrière une marque commerciale anglaise. "Sur 6,000 hommes d'affaires, marchands, financiers, industriels canadiens-français de Montréal, continuait-il, 600, soit le dixième tout au plus, nous apprenait-on récemment, feraient en langue française leur rapport au ministère du revenu national" Illogisme impardonnable!

Si de la vie commerciale nous passons à la politique, où voit-on l'action concertée et uniforme des nôtres pour exiger la part qui leur revient? Sous prétexte de nécessité, d'intérêt de parti, du bien général mal compris, ceux qui nous représentent, de quelque couleur politique qu'ils soient, ne manifestent-ils pas une apathie funeste?

On revendique les droits théoriques du français, mais dans la famille, on s'en fiche. Les enfants recevront une éducation plutôt anglaise. De préférence, ils parleront la langue de la majorité pendant que leurs pères défendront notre parler. Le mariage vient souvent nous arracher toute une descendance à l'influence française. Il est malheureux que cet exemple parte surtout d'en haut. Illogisme déplorable!

LE FRANCAIS DANS NOS ECOLES

Le travail qu'accomplit en ce moment notre Société du Parler français pour épurer le langage de la génération qui monte

Voici le texte d'une lettre adressée, il y a un mois, par la Société du Parler français au Canada à toutes nos principales maisons d'enseignement. Les termes de ce document décrivent bien la nouvelle campagne que la Société organise conformément à l'esprit de sa constitution:

"La Société du Parler français au Canada" croit faire oeuvre utile et répondre à votre désir en organisant dans nos écoles une nouvelle campagne d'épuration de notre langue. A la dernière séance de son Bureau elle a considéré cinq modes d'action, qui lui paraissent plus particulièrement efficaces. Elle vous en propose l'emploi et vous offre son concours, si vous voulez bien l'accepter avec le même empressement que par le passé.

Nous verrions avec plaisir se constituer dans chaque maison d'enseignement un cercle de bon langage distinct ou rattaché à une société déjà existante.

L'idée d'une semaine consacrée à la correction du vocabulaire et clôturée par une soirée solennelle nous paraît très heureuse. Chaque maison choisirait le temps qu'elle jugerait le plus opportun.

Pour alimenter les séances d'étude, nous continuerons de distribuer nos "Corrigeons-nous". Les 26 numéros déjà parus méritent plus, il nous semble, qu'une lecture rapide. Les élèves auraient grand profit à s'en assimiler la substance. Il nous en reste quelques milliers d'exemplaires en réserve. Nous les donnerons volontiers à ceux qui en feront la demande.

Bientôt nous commencerons à publier le vocabulaire bilingue de nos jeux les plus populaires et des listes d'anglicismes ou d'expressions fautives portant en regard les bonnes expressions françaises.

Enfin nous avons décidé l'impression de 20,000 pancartes portant en lettres rouges ou bleues dix "Mots d'ordre" différents: "Parlons mieux, Parlons français, Articulons, Pourquoi parler mal?", etc., dont nous pourrons commencer la distribution. Ces pancartes, épinglées partout, dans les cours de récréation, dans les salles, dans les classes, rappelleront sans cesse aux élèves le devoir de surveiller leur langage. Employées déjà dans quelques collèges, elles ont produit des résultats très apréciables.

Feuillets et pancartes seront gratuits. Nous les enverrons à toutes les institutions d'enseignement qui reçoivent déjà les "Corrigeons-nous" et à toutes les autres qui nous manifesteront le désir de les recevoir.

Nous serions heureux d'avoir votre avis sur ces moyens d'action. Peut-être aussi pourriez-vous nous faire des suggestions utiles, que nous ferions connaître au personnel enseignant de nos écoles, en le priant de les mettre à profit.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA,
par C. GAGNON, ptre,
Président.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Mardi de cette semaine a eu lieu une importante réunion des tertiaires à la sacristie.

Mercredi et jeudi, dans l'après-midi, l'on entendra, à la cathédrale, les confessions pour les garçons. Vendredi est, en plus de l'Epiphanie, le premier vendredi du mois.

Mgr le Curé a vivement remercié les personnes charitables qui ont donné aux pauvres à l'occasion de la traditionnelle guignolée.

A l'hôtel de ville

Mardi matin, le Conseil s'est réuni pour la première fois. Le maire et les échevins ont été assermentés. Le maire a dit quelques paroles d'encouragement. Notre nouveau magistrat a fait bonne impression. Il a encouragé ses collègues à travailler de toutes leurs forces et s'est montré assez optimiste. Les échevins, par l'intermédiaire de M. Van Belleghem, lui ont souhaité la bienvenue. L'on a ensuite constitué les différents comités.

Nous reparlerons de ce côté de la chose, et particulièrement du choix des membres de la Commission de police où, paraît-il, M. Jos. Taylor est supposé représenter l'élément canadien français de la ville.

Entre temps, le nouveau Conseil se taille de la besogne.

Mort de Mme Bruneteau

Mme Modéré Bruneteau, dame bien connue de Saint-Boniface, est décédée la semaine dernière à sa demeure, 469, rue Ritchot, après une longue maladie supportée avec patience. La défunte, Yvonne Gaudin, était née à Niart, en France. Elle avait épousé en France M. Modéré Bruneteau, qui lui survit. La famille vint au Canada en 1901 et bientôt émigra en Amérique du Sud. M. Bruneteau revint au Manitoba et s'établit à Sainte-Geneviève. Des raisons personnelles le firent retourner en France. Il en revint définitivement avec sa famille il y a plus de 20 ans et s'établit à Saint-Boniface qu'il ne devait plus quitter. Mme Bruneteau est morte à l'âge de 53 ans, après une vie dépensée à l'éducation de ses enfants et au soulagement des misères d'autrui.

La défunte laisse pour déplorer sa mort, son époux, Modéré Bruneteau, et six enfants: Henriette (Mme Joseph Dufault); Hélène (Mme Janvier Normandeau); Geneviève (Mme R.-I. Marts, de Minneapolis); Jean, faisant actuellement son service militaire en France; Modéré et Edouard, encore à la maison.

Le service funèbre a eu lieu le lundi 2 janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La messe a été chantée par M. l'abbé Lévêque, assisté de M. l'abbé Decosse et du R. P. Gagnon, S.J.

Les porteurs étaient MM. I.-M. Picard, C. Gaudet, P. Raimbault, Charles et Pierre Dufault, M. Boudet, Magloire Lacroix et Désiré Bélanger.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Mort de M. Charles Anctil

Le mardi soir 27 décembre, est décédé à son domicile, 449, rue Eugénie, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie, M. Charles Anctil, entrepreneur, ci-devant, de Dunrea. Il était établi à Saint-Boniface depuis de nombreuses années. M. Anctil laisse pour le pleurer sa veuve, Mme Juliette Anctil, née Racine.

Le service funèbre a eu lieu jeudi matin à la cathédrale et l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface.

M. Anctil était le beau-frère de M Robert Bettex, typographe à l'imprimerie de la Liberté, à Saint-Boniface, et de M. Alexis Jaquet, de Winnipeg.

Le R. F. Baty

Un ancien élève du regretté Frère Baty nous adresse la note suivante qu'on ne lira pas sans émotion:

C'est avec un vif regret que j'appris, le 23 décembre dernier, la mort si soudaine du Rév. Frère Baty, supérieur des Frères de Marie de l'Institut Collégial Provencher. Je le savais malade, mais j'espérais, comme bien d'autres, du reste, que sa forte constitution reprendrait le dessus et qu'il nous serait laissé encore longtemps. Dieu ne l'a pas voulu ainsi, inclinons-nous.

Le Frère Baty était, à mon sens, un véritable éducateur. Professeur pieux et érudit, il savait communiquer sa science à ses élèves; ses explications claires, ses paroles pleines de bonté nous encourageaient à aimer l'étude. Lorsqu'il était obligé de sévir en classe, il le faisait avec douceur; ses élèves le comprenaient, se soumettaient à ses ordres et la discipline qu'il maintenait était parfaite.

Il fut mon professeur pendant assez longtemps; j'ai gardé de lui un très bon souvenir. Je ne suis pas le seul d'ailleurs à louer ses vertus; tous, catholiques comme protestants, l'aimaient et le respectaient, et je n'ai jamais entendu un seul garçon se plaindre de la sévérité du Frère Baty ou critiquer ses méthodes d'enseignement.

ce bon religieux qui fit tant de bien à la jeunese studieuse, je me fais un devoir de lui rendre cet humble tribut de reconnaissance.

UN ANCIEN ELEVE.

A nos Correspondants

Nous prions tous nos correspondants, réguliers ou occasionnels, de bien vouloir porter leur attention à ce qui suit:

La "Liberté" est toujours heureuse d'insérer les communications qu'on lui adresse concernant les activités paroissiales, artistiques, sportives et sociales intéressant ses lecteurs, mais elle demande instamment un peu de coopération de la part du public. Qu'on n'attende donc pas à la dernière heure pour nous envoyer ces nouvelles: Chaque semaine, nous sommes obligés de remettre des chroniques ou des notes arrivées trop tard. Souvent elles doivent être mises complètement de côté, leur publication n'ayant plus sa raison d'être.

Nous tenons aussi à connaitre le nom et l'adresse de nos informateurs. Inutile de nous adresser des communications anonymes: nous n'en tenons pas compte.

A la Maison Vicariale des Soeurs Grises

Suivant une vieille habitude, à la sortie de la grand'messe du jour de l'an, les Rév. Soeurs Grises ouvraient au public leur parloir pour recevoir les souhaits de la population de Saint-Boniface.

Réception bien courte, bien simple, mais bien cordiale. La présence des supérieures, de leurs assistantes et de leurs Soeurs du personnel; la présence de Soeurs âgées dont la vieillesse laisse deviner toute une vie passée au soulagement des misères humaines; le décor mural de la salle qui ajoute encore un cachet de grandeur à cette réception par les portraits de la Vénérable Mère d'Youville et de ceux de tous ces grands évêques et missionnaires, les Provencher, Taché, Laflèche, Langevin et autres qui font revivre toute une épopée glorieuse de travaux apostoliques: tout cela laisse au témoin un délicieux souvenir.

Puisse cette coutume se continuer et devenir l'une des traditions de la Rivière-Rouge!

Décès de Mme Martin Jérôme

Le 29 décembre, au domicile de sa fille, Mme A. Carrière, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, est décédée, à l'âge de 81 ans, Mme Martin Jérôme, épouse de Martin Jérôme, ancien membre de l'Assemblée législative pour Carillon.

Née en 1851, dans ce qui est aujourd'hui la municipalité de Fort Garry, Mme Jérôme était la fille d'A. Carrière, employé du service de transport de la Baie d'Hudson. Après son mariage, en 1872, le jeune ménage se fixa sur une ferme à Saint-Pierre, où il demeura 30 ans. En 1902, M. et Mme Jérôme vinrent habiter au numéro 344, River Avenue, Winnipeg.

La défunte laisse dans le deuil son mari, trois filles: Mme A. Carrière, Saint-Vital, Mme P. Vandal, Saint-Jean-Baptiste, et Mme Frank Lohr, Chicago; trois fils, William et Alexandre, de Winnipeg, et Alfred-J., de Morris, Man.

Les funérailles ont eu lieu samedi, à 8 h. 30, dans l'église de Saint-Norbert. L'inhumation a été faite dans le cimetière paroissial.

Concert de charité des Canadiens de naissance

Les membres de l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance donneront leur premier concert de charité le 26 janvier, dans la salle de l'école Provencher. Cette soirée sera sous la direction de MM. B. Goulet et M. Meunier. Inutile d'ajouter que nous espérons que tous les citoyens se feront un devoir de se procurer des billets pour ce concert au coût minime de 35 et 25 sous.

Toutes les recettes seront distribuées entre la Société Saint-Vincent de Paul et le Cercle Sainte-Elisabeth, les Canadiens de Naissance se chargeant de payer la majeure partie des dépenses comme leur contribution.

David JOYAL,
Secrétaire.

Le "Kiwanis" à l'Hospice Taché

Le "Kiwanis", à l'occasion de la nouvelle année, a visité les vieillards de l'Hospice Taché. M. Henri d'Eschambault a dit quelques paroles et les membres ont procédé à la distribution de tabac et de bonbons. M. l'abbé Aimé Decosse, chapelain, a remercié de "Kiwanis". Un programme musical a été présenté par MM. Roland Couture, G. Guyot, M. Prud'homme, Marc Meunier et Henri Pinvidic. Les autorités de l'Hospice ont vivement remercié les visiteurs.

Arbre de Noël au Club Belge

Dimanche prochain, à 3 h. 30 de l'après-midi, il y aura dépouillement d'un arbre de Noël au Club Belge. Tous les enfants au-dessous de 12 ans, d'origine belge, sont les bienvenus.

MANITOBA

ELIE

Les dames de la paroisse, à la demande de M. le Curé, sont à organiser un souper pour le 6 janvier. L'idée est de faire un peu plus en grand ce que l'on fait ce soir-là dans nos bonnes vieilles familles canadiennes-françaises. Les jeunes veulent eux aussi montrer de la bonne volonté en organisant un petit concert. Ceux donc qui veulent goûter aux fruits de notre bonne entente paroissiale sont cordialement invités.

MAKINAK

Noël! La bonne nouvelle que nous aurions la messe de minuit cette année avait réjoui tout le monde. Il y a plusieurs années que nous ne l'avions pas eue. Aussi l'on se donna beaucoup de peine pour préparer la grand'messe. A la messe de l'aurore, les jeunes filles et les jeunes garçons chantèrent les beaux cantiques de Noël. Toute la population catholique s'est approchée des sacrements Beaucoup de non catholiques ont assisté et suivi avec respect les belles cérémonies de cette fête.

Mariage

Le jeudi 29 décembre, M. Frederick O'Connor conduisait à l'autel Mlle Odile Therrien. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Dansereau, curé de cette paroisse. M. Albert Therrien accompagnait Mlle Therrien et M. O'Connor était le témoin de son fils.

C'est le premier mariage célébré dans notre nouvelle église, qui date de 1928.

Nous souhaitons à M. et Mme O'Connor une longue vie de bonheur et de succès.

Nous sommes heureux de compter maintenant une famille de plus ajoutée à notre petit groupe; et nous espérons que d'autres encore viendront le renforcer.

ILE-DE-CHENES

Tableau d'honneur pour le mois de décembre à l'école Coquart

Grade VIII: Pola Vandekerkhove, 91; Helen Demarck, 90.

Grade VI: Annie Antoniuk, 81; May Guichon, 78.

Grade V: Thérèse Giuchon, 84; Jean-Paul Trudeau, 79.

Grade IV: Frank Warkentin, 89; Marion Yarama, 84.

Grade III: Annette Trudeau, 91; Rosaire Trudeau, 80.

Grade I: Sylvia Stanke, 98; Armande Carrière, 90.

ONTARIO

RAINY RIVER

Les abonnés de la Liberté de Rainy River offrent au directeur et aux employés de ce journal leurs meilleurs voeux de bonne et heureuse année.

• • •

Le Club Notre-Dame du Bon Conseil a eu son assemblée annuelle afin d'élire les officières pour l'année 1933. Nos remerciements aux officières de 1932 pour l'ouvrage qu'elles ont fait; espérons que celles de cette année feront aussi bien. Présidente, Mlle Véronique Votto; 1re vice-présidente, Mlle Julie Halowathy; 2me vice-présidente, Mlle Rose Podscalny; secrétaire, Mlle Aurore Bourgeois.

• • •

Nous avons eu une belle messe de minuit en quatre parties, ce qui demande beaucoup d'ouvrage. Nous remercions de grand coeur tous les chantres, mais surtout le maître de chapelle, M. Emile Votto. Voici le programme:

"O Holy Night", solo par Mme Léo Leblanc.

"Minuit, chrétiens", solo par M. Emile Votto.

Introït, "Dominus Dixit", par M. A.-R. Proteau.

"Kyrie", "Gloria", "Credo", "Sanctus" et "Agnus", messe en fa de Luigi Bordèse.

Offertoire, "Adeste Fideles", Mme W. Ducos et Mlle Pat McAteer.

"O Lord, I Am Not Worthy", en choeur.

"O Lovely Infant, Dearest Saviour", M. W. Ducos.

"Noël", solo par Mme Emile Votto.

"O Little Town of Bethlehem", en choeur.

"Veni Jesu Amor Mi", en choeur.

Membres du choeur de chant:

Maître de chapelle, M. Emile Votto.

Organiste, Mlle Véronique Votto.

Violoniste, M. Emile Votto fils.

Saxophone, M. Sylvester Brown.

Soprani: Miles Bélanger, Lilian Roche, Pat McAteer; Mmes Ernest Boissonnault, Léo Leblanc, W. Ducos; MM. A.-R. Proteau et Louis Proteau.

Altos: Miles Agnès et Florence Votto, Fleming Roche.

Ténors: MM. E. Votto et Johnny Morissette.

Basses: Mme Emile Votto et M. W. Ducos.

• • •

A la nomination des commissaires qui eut lieu le 26 décembre, MM. J.-B. Nadon, Nelson, Marquis et Pat Tyne ont été nommés.

Remarques sur le calendrier

Un siècle ne commence jamais un vendredi, un dimanche ou un mercredi.

Le mois d'octobre commence toujours le même jour de la semaine que le mois de janvier; avril, le même jour que juillet, et décembre commence le même jour que septembre. Les mois de février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine. L'année commence et se termine le même jour. Ces règles ne sont pas faites pour les années bissextiles.

Enfin, le même calendrier peut servir tous les vingt-huit ans.

Quand un homme est bien attelé...

Dans quelque domaine que ce soit, le véritable succès ne s'improvise pas; et plus que tous les autres, il me semble, le succès agricole est une "longue patience". Il tient de bien des dévouements confondus, il naît des constants efforts des jours de disette comme des heures de prospérité, il vit d'un enthousiasme qui ne fléchit pas, d'un optimisme que n'abattent ni la grêle d'un soir ni les conditions parfois assommantes d'un marché en désarroi. Parce qu'il est le résultat de nombreuses prévoyances, il attend beaucoup de la perspicacité féminine, d'où les petits soins de la basse-cour, les initiatives multiples qui arrachent au jardin potager de la nourriture pour douze mois, les secrets de couture qui métamorphoseront en modèle "dernier cri" les vêtements des saisons passées.

L'enthousiasme le plus vigoureux est toujours celui qui a le plus besoin d'être bien nourri: il s'use vite à se dépenser plus. Il a besoin de l'influence qui soutient, qui réconforte, par l'attention toujours en éveil qui reprend ses heures de garde quand se lasse parfois le courage du maître de céans.

Depuis la malencontreuse aventure du Paradis Terrestre, il s'est composé bien des malices sur le compte des femmes. Pour ma part, dans ce que je puis avouer, j'ai entendu bien des fois la réflexion suivante: "Ah! un tel... il avait du talent, il promettait, allez! il aurait réussi, mais il a manqué sa carrière en faisant un mauvais mariage. Quand un homme est mal attelé..." Et c'est je ne sais plus lequel de mes grands-pères qui disait: "Quand même un homme rentrerait de l'argent dans une maison avec une pelle, si, de son côté, la femme en sort avec une petite cuiller, il ne fournira pas à la suivre."

D'attribuer à la femme une influence telle que tous les malheurs peuvent lui être imputés quand ça va mal, c'est lui reconnaitre une force qui peut faire sa gloire quand tout va bien.

Que ce soit un encouragement pour les vaillantes, les dévouées, toutes les ouvrières fidèles des tâches obscures.

Françoise GAUDET.

L'esprit de Maurepas

Chez un grand seigneur du XVIIIe siècle, un voyageur, récemment revenu d'une exploration dans l'Afrique centrale, rapportait des souvenirs de son séjour chez les nègres:

"Certaines peuplades, disait-on, ont des moeurs vraiment curieuses. Croiriez-vous qu'en ces pays lointains, il fait tellement chaud que, pour délibérer plus à leur aise, les membres des assemblées qui gouvernent ont l'étrange habitude de se placer dans des cruches à moitié remplies d'eau, où ils siègent ainsi fort commodément."

— Je connais un phénomène plus curieux encore, fit alors Maurepas, le spirituel ministre de Louis XV, qui assistait à la conversation.

— Et lequel, je vous prie, fit le voyageur surpris?

— Eh bien, il y a des pays... où ce sont les cruches elles-mêmes qui délibèrent!

Page Féminine

L'Etoile de Noël

"Nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer."

Pour suivre cette étoile miraculeusement apparue parmi ses soeurs du ciel, les Rois Mages avaient quitté leurs royaumes; ils avaient fermé les livres que fouillaient leurs yeux avides de savants; ils avaient traversé les déserts et franchi les montagnes.

Et parce qu'ils étaient humbles, sincères et de bonne volonté; parce que leurs coeurs étaient encore plus riches de vertus que leurs mains ne l'étaient de présents, guidés par la céleste lumière, ils trouvèrent Celui qu'ils cherchaient...

L'astre qui éclaira la route des Mages n'a point traversé le ciel sans y laisser l'ineffable trace de sa beauté. Il luit toujours dans le souvenir chrétien et, chaque année, son lumineux sillage guide les foules au berceau du Divin Enfant.

Suivez l'étoile mystérieuse, vous d'abord, les petits que Jésus chérit et dont l'innocence brille aussi comme une étoile... Groupez-vous autour de la Crèche, entourez-la d'une guirlande vivante d'amour. Que votre foi candide, que vos émerveillements naïfs fassent sourire dans ses misérables langes le nouveau-né et réjouissent le coeur de la Vierge Marie.

Joignez-vous au cortège, adolescents que séduisent et peut-être égarent les fausses lumières de l'ambition et du plaisir, le scintillement des vanités du monde. A la lueur de l'étoile, vous découvrirez les écueils de la route jusque là suivie. Vous verrez couché sur la paille, se faisant humble et petit pour l'amour de nous celui qui est pourtant la splendeur éternelle, le Maître des hommes. Vous comprendrez où se trouve, avec la vraie sagesse, la véritable grandeur: dans l'oubli de soi, le dévouement...

De partout, accourez, âmes fidèles; vous les tristes, le sourire de Jésus naissant console, et vous les heureux, il multiplie la joie.

Comme les Mages, apportons à la Crèche nos présents, nos bonnes oeuvres, notre amour, nos désirs de mieux faire. Puis, humblement prosternés aux pieds de Jésus, demandons-lui la charité qui rayonne, la foi qui transforme la vie, la paix promise aux âmes de bonne volonté.

Annette SAINT-AMANT.

GATEAU DES ROIS

"Nous avons tiré les Rois à la petite table. Joinville a eu la fève et il a fait Clémentine, reine." Voilà ce qu'écrivait en 1827 l'une des filles du duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, à une de ses amies.

Ce menu fait montre de quelle popularité a toujours joui la belle coutume du Gâteau des Rois, puisqu'on y était fidèle, jadis, chez les princes comme dans les plus humbles demeures paysannes. Au reste, la vieille tradition de cette fête de famille s'est conservée jusqu'à nos jours. Il est seulement regrettable qu'elle ait trop souvent perdu, de notre temps, le caractère charitable qui lui donnait son prix.

Jadis, quand on tirait les Rois, le jour de l'Epiphanie, qui tombe le 6 janvier, on ne manquait jamais de réserver une part du gâteau pour les pauvres. C'était, comme on disait, "la part à Dieu", et elle devait être offerte au premier mendiant qui, en ce soir d'hiver, venait frapper à la porte. Parfois, c'était deux parts qu'on conservait, l'une en l'honneur de l'Enfant Jésus, l'autre en l'honneur de la Vierge Marie, et ces deux portions allaient aussi aux pauvres.

La distribution du gâteau découpé donnait lieu à une scène charmante. L'un des enfants, les yeux bandés, désignait lui-même, après qu'on avait retiré "la part à Dieu", ce qui revenait à chaque convive.

Une fève, cachée dans le gâteau, faisait "roi" celui auquel la part qui la contenait était échue. Le "roi" choisissait sa "reine" et tous deux étaient l'objet d'acclamations; quand ils portaient leur verre à leurs lèvres, on criait: "Le Roi boit" et l'on battait des mains.

Roi et reine "payaient leur royauté" en offrant un nouveau gâteau qu'on mangeait un autre jour. Ils faisaient aussi, dans leurs libéralités, la part des pauvres. Si la fève se trouvait dans "la part à Dieu", il fallait racheter la royauté. C'était l'occasion d'un don encore réservé aux pauvres. La coutume de "tirer les Rois", qu'on croit d'origine païenne, était donc devenue, en même temps qu'une fête de famille, une occasion de libéralités.

La coutume demeure; l'acte de charité qui l'accompagnait est rarement accompli. Quand vous conviez vos amis, quand vous faites des réunions de famille, en vrais chrétiens fidèles aux grandes traditions charitables, n'oubliez pas "la part à Dieu".



Courrier de Mère-Grand

Jeune fille qui désire savoir, S. B. — Nous ne voyons pas qu'il soit inconvenant de porter ce jonc de mariage en mémoire de votre mère, mais si la chose vous attire des remarques désobligeantes, il vaut mieux vous en abstenir. Si vous portez ce jonc à l'annulaire de la main gauche, il n'est pas étonnant que l'on vous critique.

M. C. — En général, c'est la personne supérieure qui tend la main la première à l'autre personne, et, en toutes circonstances, il suffit, pour éviter une faute de savoir-vivre, de juger cette supériorité. Ainsi, une femme tend la première la main à un homme, la femme étant considérée, au point de vue social, comme sa supérieure. S'il s'agit d'une femme qui travaille, l'homme qui l'emploie tend la main le premier. Une femme n'offre pas non plus la première la main à un prêtre. La jeune fille n'offre pas la première la main à un homme, à moins qu'il ne s'agisse d'un ami de la maison, pas plus qu'elle ne tend la main à une dame âgée.

Mme A. M. — Merci pour l'envoi de vêtements d'enfants. Ils feront la joie d'une bonne petite maman canadienne.

GAIETE OU TRISTESSE?

Personne ne songera à me démentir quand je dirai qu'il est bien plus agréable de vivre en compagnie de personnes gaies que de gens moroses. Les premières éclairent tout, alentour d'elles, et leur constante bonne humeur est une preuve de leur saine raison et de leur égalité d'esprit.

En compagnie des autres, tout au contraire, on se croit dans les ténèbres. Pas moyen de s'épancher, de parler amicalement, de risquer un mot drôle, sans qu'un regard glacé ne vienne nous figer et, si l'on est un peu timide, nous faire rentrer sous terre.

Cela provient de ce que les esprits chagrins ne savent pas faire la différence entre le sérieux et la folie, entre l'amabilité et l'obséquiosité. Et comme ce sont des êtres excessifs, ils tombent tout de suite dans l'excès, et se tracent une ligne de conduite digne d'une barre de fer.

Ne jamais rire, parler brièvement, d'un ton cassant, avoir continuellement les lèvres pincées et les sourcils froncés leur semble la synthèse du sérieux et de l'autorité.

Ils pensent conduire comme des pilotes habiles, la réalité est tout autre. Ils se font craindre, de leurs très jeunes subalternes, peut-être, mais les autres, ceux qui sont responsables et dignes de l'emploi qu'ils tiennent ne les estiment pas, parce que personne n'aime à être mené au knout. Cette raideur est tout à fait incompatible avec le simple respect de la dignité humaine, dont nul ne doit jamais se départir.

Etre gai n'est pas forcément être brouillon, volage, et la bonne humeur n'habite pas que les cerveaux vides, bien au contraire. Le sérieux véritable se mesure à l'échelle d'étiage des capacités responsables. Tel employé pourra faire sa besogne en chantonnant, s'il travaille manuellement, et la mener à bien, sans avoir broyé du noir et fait figure de "bull dog".

Etre sérieux, c'est comprendre exactement le sens et la portée de son ouvrage, le faire du mieux possible, en s'arrangeant de manière à n'être jamais pris au dépourvu. C'est travailler de façon à donner l'impression d'être quelqu'un sur qui l'on peut compter. Cette opinion une fois faite et vérifiée permet à l'employé qui s'en rend digne de conserver l'estime, non seulement de ses patrons, mais de ses camarades.

Je me suis toujours méfiée des gens à perpétuelle figure de Carême, et j'ai toujours vu en eux des malades ou des hypocrites; les premiers, toutefois, ne sont pas incurables, au contraire des seconds. Le bon rire gai, qui épanouit les visages et fait briller les yeux leur semble horrible et retentit à leurs oreilles comme un infernal carillon. Leurs yeux, à eux, se voilent hypocritement de leurs paupières baissées, leurs lèvres se pincent avec horreur, ils n'admettent pas que l'on puisse se détendre un peu. Pour eux, ils sont continuellement tendus dans cette recherche du noir, du triste, du funèbre, et posent l'éteignoir sur la première lueur de gaieté qui brille dans l'obscurité de leur réfrigérante ambiance.

S'ils pouvaient, ils empêcheraient le soleil de rayonner, les fleurs de s'ouvrir et de répandre leur parfum, ils voudraient toujours voir le ciel gris, pluvieux, distillant l'ennui, le regret et la mort.

Mais ils échouent, et la gaieté vainc leurs ténèbres comme chaque matin, le jour triomphe de la nuit.

Odette-L. OLIGNY.

— Le "Canada".

RECETTES

Oeufs farcis

Faire cuire des oeufs durs, les couper en deux, préparer une bonne mayonnaise; écraser les jaunes d'oeufs dans un bol avec du persil haché très fin, lier avec la mayonnaise, disposer les blancs sur une feuille de laitue où l'on a mis une cuillerée de mayonnaise pure; remplir le creux de chacun des blancs avec la farce; mettre au frais à la cave jusqu'au moment de servir.

Hachis Parmentier

Enlever la graisse, la peau et les os d'un morceau de boeuf bouilli. Ajouter deux échalotes et du persil; hacher le tout très fin. D'autre part, préparer une purée de pommes de terre comme à l'habitude. Beurrer un plat allant au four, y étendre une couche de hachis; répandre au-dessus une couche de pommes de terre, et ainsi de suite en terminant par une couche de pommes de terre. Mettre au four chaud et servir quand le plat est bien doré partout.

Plaisirs

Un quart de sucre, une demi-livre de farine, une demi-quarte d'eau, gros comme une noix de beurre. Bien graisser une plaque, cuire rapidement. Rouler rapidement en forme de cornets.

Le don du christianisme au monde n'est pas la douleur, mais la béatitude, la joie plus forte que la douleur, la joie que la douleur épure au lieu de la détruire. — Lucie Goyau.

JOYEUSE FETE!

5 janvier

Alhani Morissette, Dunrea, 12 ans.

6 janvier

Irène Saint-Germain, Saint-Norbert, 13 ans.

Henri Lemaire, école Barkham, Saint-Norbert, 7 ans.

Marcel Champagne, Somerset, 9 ans.

7 janvier

Olga Van Humbeck, Laurier.

8 janvier

Ida Paquette, Transcona, 13 ans.

Edith Lussier, Saint-Léon, 13 ans.

Gilberte Allard, école Baie Saint-Paul Est, Marquette, 9 ans.

Aurore Landry, Saint-Norbert, 12 ans.

9 janvier

Georges Turcotte, Transcona, 9 ans.

11 janvier

Edith Peters, Saint-François-Xavier, 12 ans.

Thérèse Légaré, Dunrea, 9 ans.

Madeleine Pitre, Transcona, 9 ans.

Marie-Antoinette Gousseau, Saint-Norbert, 12 ans.

UN PETIT MOT...

D'un grand nombre d'entre vous, j'ai reçu les étrennes que je souhaitais: bouquets spirituels, voeux somptueux de joie, de santé, de longue vie, et mille pensées charmantes procédant de votre affection. A mon tour, je demande à l'Enfant-Dieu que ses mains s'ouvrent bénissantes sur tous vos projets, sur vos études, sur votre avenir, sur vos familles, qu'elles se fassent semeuses de joie, tisseuses de bonheur, dispensatrices de succès tous les jours de cette année 1933!

Vous voici de nouveau plongés dans vos livres de classe. Peut-être éprouvez-vous un peu de cet ennui que l'on ressent après une période de fêtes... Il faut réagir, et la meilleure réaction est de se mettre courageusement et joyeusement au travail. Pas demain, mais tout de suite, sans perdre une minute. Cela demande des efforts, des luttes, des sacrifices même, mais c'est la rançon du succès!

A l'oeuvre donc, chers vaillants et vaillantes, et merci pour ces gerbes de bons voeux parfumées d'affection. Vous êtes tous bien gentils et Mère-Grand reconnait bien là ses petits amis du "Coin".

Kathleen Verry, Winnifred Verry, Irène Firmin, Antonia Girouard, Madeleine Leclaire, Juliette Ouimet, Béatrice Champagne, Annette Carrière, Renée Lemire, Martha Van Eslander, Yolande Millier, Yvonne Ferland, Yolande Kenny, May Andrest, Marie-Antoinette Gousseau, Dora Ouimet, Elie-Anne Godin, Irène Champagne, Lina Patenaude, Céline Godin, Solange Benjamin, Bernadette Leclair, Lillian Kroker, Kathleen Carrabre, Verna Zemla, Jeanne d'Arc de Moissac, couvent de Saint-Norbert; Lucien Turenne, Institut Collégial Provencher, Saint-Boniface; Wilfrid Lavergne, Edmonton, Alta; Claire Dubuc, Marcelle Senez, Yvonne Simon, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Lionel Lacroix, Edouard Lacroix, Marie-Thérèse Lacroix, Ile-de-Chênes; Rosaria Lamothe, pour les élèves de l'école Centre, Saint-François-Xavier; Marie-Ange Viel, Jeanne Baudru, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Micheline Laferrière, Hospice Taché, Saint-Boniface; les élèves des grades 1 et 2, par Napoléon Cagnon, La Broquerie; Alice Tétreault, couvent de La Broquerie; Lucie Boisjoli, Cécile Boisjoli, May Savard, Annette Robert, Irène Rocan, René Simard, Louise Bernier, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Hélène Lord, Lucienne Deschênes, Fernand Gagnon, Alphéda Lord, Paul-Emile Savard, école Saint-Joachim, La Broquerie; les élèves du grade XI, par Antoinette Lafrenière, Letellier; les élèves du grade IX, par Alice Gendron, Letellier; Odile Rondeau, Hélène Vigier, Armand Bergeron, Antonin Labossière, Antonin Rondeau, Juliette Leblanc, Gérard Labossière, Nora Watson, René Rondeau, Emilien Labossière, Rose-Alma Grenier, Cécile Lesage, Flore Martel, Georgina Major, Mélina Payette, Marie-Anna Labossière, Victorine Vigier, couvent de Saint-Léon; les élèves des grades 3 et 4, par Flore Parent, Letellier; Thérèse Brodeur, couvent de Saint-Jean-Baptiste; Yvette Gauthier, Lorette; Gérard, Odette, Jean et Denise Turcotte, Lorette; Agnès Dufault, Saint-Adolphe; les élèves des grades 6, 7 et 8 du couvent de Saint-Adolphe; Rolande Trudeau, Ile-de-Chênes.

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

Conte

LA FETE DES ROIS

Chez les oiseaux

Ceci se passait chez la gent ailée, dans ce petit monde léger et joyeux où tout finit par des chansons.

On était en hiver. Les arbres avaient perdu leurs feuilles; un ciel gris et monotone enlevait toute gaieté à la nature. C'était la saison triste où la forêt paraîtrait lugubre si elle n'était peuplée par tout un petit monde de vif et alerte.

Ce jour-là, les oiseaux étaient alignés côte à côte bien serrés sur la plus haute branche d'un sapin et, tout en paraissant somnoler, debout sur leurs petites pattes, se contaient des histoires, des histoires oiseuses et des contes à dormir debout! Que voulez-vous? c'était peut-être leur passe-temps favori durant la mauvaise saison.

• • •

Tout à coup, du toit de la maison forestière voisine, un petit moineau effronté et joyeux les interpella:

— Cuic!... Cuic!... Eh!... vous autres, là-bas, à quoi rêvez-vous?

Le chardonneret, prenant la parole, lui dit:

— Et toi, mon ami, dis-nous donc d'où te vient tant de gaieté?

— C'est que, mon cher, tout à l'heure, dans une allée, j'ai suivi deux cavaliers, vous imaginez, je suppose, le succulent repas que je viens de faire. Et le petit moineau, mis en bonne humeur par ce souvenir, leur chanta:

"Je m'en suis fourré, fourré jusque là!"

C'était, en effet, un moineau fort dégourdi, ayant l'habitude de fréquenter les villes et qui était très au courant de la vie parisienne.

Le rossignol, jaloux, lui cria:

— Ne vas-tu pas te taire, Moineau! Quand on a mangé ce dont tu te vantes, il est inutile d'aller le chanter sur les toits.

Mais le petit moineau gavroche, ayant aperçu un nouveau cavalier, s'envola à sa poursuite.

De nouveau tranquilles, les oiseaux reprirent le cours de leurs histoires: lorsque, sautant de branche en branche, un écureuil arriva jusqu'à eux.

— Oh! Ecureuil, dirent-ils, ne connais-tu rien pour nous distraire?

Ce petit rongeur était apprécié, pour son esprit inventif, et l'on savait qu'allant partout, il avait beaucoup vu et beaucoup retenu.

En se grattant le bout du nez l'écureuil réfléchit quelques instants et dit:

— Les hommes fêtent aujourd'hui l'Epiphanie.

— L'Epi!... quoi? interrompit la Linotte, qui était fort étourdie et qui écoutait tout à moitié; comme elle était connue pour sa tête vide, personne ne prit la peine de lui répondre.

— Aujourd'hui, donc, il y a fête chez les hommes, reprit le petit écureuil. Tout à l'heure j'ai vu, par une fenêtre, un goûter préparé sur une table; lorsque les gens rentreront de promenade ils fêteront les Rois en mangeant de la galette.

— Qu'est-ce qui nous empêche d'en faire autant? dit la Fauvette.

— Mais nous n'avons pas de galette, rectifia la Pie, se sentant le besoin de parler.

— C'est justement ce que je me charge de vous procurer, dit l'Ecureuil, qui se mit à descendre en dégringolant de branche en branche jusqu'à la maison voisine.

• • •

Les oiseaux pépiaient de joie et il y avait maintenant sur l'arbre, grande animation. La pie, bavarde, alla répandre la nouvelle de tous côtés, si bien qu'en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, toutes les branches furent recouvertes d'une foule emplumée.

L'Ecureuil était attendu avec impatience et curiosité; au bout de quelques instants il arriva, portant sous son bras une superbe galette dorée comme son pelage. Il grimpa tout au sommet de l'arbre et y planta ce gâteau comme un disque sur un phonographe; puis il se mit en devoir d'expliquer aux oiseaux assemblés que celui qui trouverait la fève serait roi.

Vous imaginez, alors, quelle effervescence et quels piaillements. Chacun picorait à même la galette et les miettes, lancées de tous côté, leur faisaient une poussière dorée.

Tout à coup, dominant ce tumulte, un petit cri perçant se fit entendre:

— J'ai la fève! J'ai la fève!!

Et tous de reprendre en choeur:

— Il a la fève! Il a la fève!!

L'heureux gagnant alla se poser au sommet de l'arbre, à la place de la galette dont il ne restait plus trace.

• • •

Tous les oiseaux du ciel, accourus, le nommèrent roi, mais comme il était si petit, ce fut le roitelet.

On lui fit don d'une couronne faite de feuilles d'or et d'une petite branche: la première de son arbre généalogique.

Il jura de toujours garder la fève et de la transmettre à ses descendants, ainsi que le titre de roitelet que pas un n'a manqué de porter jusqu'à ce jour.

On dit que cette histoire est vraie, mais on dit tant de choses!!

COMPOSITIONS PRIMÉES

Mes trois souhaits

En me faisant supposer la visite d'une fée, vous faites palpiter mon coeur de bonheur, car, bien que ces personnages n'existent que dans le domaine de la fiction, je ne puis me défendre d'un tressaillement de joie en me figurant être l'objet de la générosité de ce personnage chimérique. Et que lui demanderais-je? Ah! plus je réfléchis, plus je me sens embarrassé dans mon choix, car des désirs, plusieurs irréalisables, remplissent mon coeur. Cependant il y en a trois après lesquels je soupire, les voici: la grâce de connaître ma vocation, le succès dans mes études et le bonheur d'être la consolation de mes parents bien-aimés.

La grâce de connaître ma vocation! Avec quelle ardeur je la désire, car, au fond de mon coeur je sens tant d'attraits que je ne sais sur lequel fixer mon choix, et je crains de me tromper. Ah! quelle question importante à résoudre! De cette décision dépend le bonheur de ma vie et ma félicité éternelle, car Dieu, dans ses desseins immuables, m'a tracé une voie qui, seule, aboutira pour moi au port de la bienheureuse éternité. C'est donc avec raison que je ferais de cette connaissance le sujet de mon premier souhait.

Après ma vocation ce qui m'occupe surtout c'est mon cours d'études. Je voudrais le terminer avec grand succès, non pas par vanité, pour montrer que j'ai du talent. Oh! non. Mes chers parents font de grands sacrifices pour m'instruire et il me tarde d'être en état de pouvoir faire quelque chose à mon tour. Quelle douce joie j'éprouverai quand je pourrai dire: "Je suis le soutien des êtres chéris qui m'ont donné le jour!"

Mon troisième souhait: la grâce de rendre mes parents heureux me tient tant à coeur que si je savais qu'un jour je dusse leur faire verser des larmes, je demanderais à Dieu de m'enlever aussitôt de la terre. Je veux, par une conduite exemplaire, toute pleine de piété et de zèle, être leur joie et leur bonheur. Au foyer, je veux alléger le fardeau de ma mère bien-aimée en mettant à sa disposition toutes mes forces et mon savoir. Il me semble que nulle joie n'égale celle de pouvoir se rendre le témoignage suivant: "Je n'ai jamais causé la moindre peine aux auteurs bénis de ma vie". C'est afin de me rendre un jour ce témoignage que je prierais la fée généreuse de m'accorder mon troisième don.

Mais hélas! cette heureuse visite, dont la pensée m'a fait tressaillir de joie pendant quelques minutes, n'est qu'illusion, et maintenant que me voilà dans la réalité, je sens un serrement de coeur... seul un travail laborieux de chaque jour peut me donner, après bien des années, ce qu'une bienfaitrice toute-puissante m'aurait accordé en un instant. Je ne dois pourtant pas me décourager, car, avec l'aide de Dieu, je puis atteindre mon but. Je m'appliquerai donc à tenir toujours bien présent à mon esprit ces paroles de l'Imitation: "Aide-toi, le ciel t'aidera".

Marthe BRUYERE.

Couvent de Letellier (grade IX).

Mes trois souhaits

Ce premier janvier je m'éveillai dès que les premières lueurs du soleil parurent à l'horizon. Le froid était venu dessiner mille contours sur ma fenêtre, me laissant une toute petite ouverture à travers laquelle je pus voir, des cheminées voisines, la blanche fumée s'élever comme l'encens vers Celui qui est l'auteur d'un si beau jour. Tout, au dehors comme au dedans, annonçait que c'était fête. L'offrande de mon coeur faite, je me hâtai de me toiletter modestement. Tout à coup, toc! toc! on frappe à ma porte. J'ouvris et à ma grande surprise, une belle grande dame vêtue de satin blanc entra...

"Je suis, dit-elle en souriant, la fée dix-neuf cent trente-trois. Je veux que cette année soit ce que vous l'avez désirée depuis longtemps. Demandez-moi trois faveurs et je vous les accorderai." Et sortant de son grand manteau immaculé une baguette d'or, elle fit quelques gestes magiques.

Après quelques minutes de réflexion, je me prononçai. "Charitable fée, donnez-moi un brûlant amour de Dieu, une connaissance approfondie de l'art de la musique, une bonne santé."

"Soit, répondit-elle, vous avez ce que vous demandez." Et elle disparut.

Je vois votre surprise, votre étonnement. Je m'explique alors, et vous verrez que mon choix est bon. En effet, pourquoi l'homme est-il mis sur cette terre, si ce n'est pour aimer d'abord le divin Créateur et ensuite pour aimer ses semblables. Quelle misère sans amour! Qu'y a-t-il de plus puissant que l'amour, j'entends l'amour vrai? Voyez, à peine l'enfant peut-il balbutier et comprendre, que sur ses genoux la tendre maman lui montre à dire: "Je vous aime, mon Jésus, gardez mon coeur." A mesure que l'amour divin grandira, les épreuves, les peines, les difficultés deviendront douces et même désirables. La voie qui mène à la perfection, c'est la voie de l'amour divin.

Maintenant parlons de la musique. Pour qui pensez-vous que je jouerai? Mon choix est fait et combien il me rend heureuse! Je mêlerai les douces mélodies de mon art à l'harmonieuse voix de maman qui chantera pour nous, ce soir, à la réunion du Jour de l'An. Je jouerai souvent pour grand-père qui ne peut plus marcher, mais qui avance à grands pas vers les portes du ciel... Quelle ne sera pas la joie de mes petits frères et soeurs de sautiller, de jouer au son du piano! Et le soir, quand mes bons parents sont lassés du labeur quotidien, je leur ferai oublier leur fatigue, leurs inquiétudes par des accords harmonieux. Le bonheur rayonnera sur tous les visages.

Il est bien beau d'avoir de grandes qualités, de belles vertus, mais si je n'ai pas de force physique, que me servira tout cela! L'on dit qu'un système humain robuste est pour beaucoup dans la force morale. En effet, si je suis toujours malade, je n'aurai ni le courage ni l'énergie de donner à mes entreprises la valeur souhaitée.

Voilà mes trois souhaits. Je compte non sur les fées, mais sur le secours de Dieu pour les réaliser.

Annette LARIVIERE.

Couvent de Saint-Jean-Baptiste (grade XII).

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Mort subite du R. P. Joseph-Honoré Houle, C.S.V.

Jeudi soir, le 29, nous recevions de la direction provinciale (Outremont, Qué.), cette surprenante nouvelle formulée en ces termes:

"Nous avons la douleur de vous annoncer la mort du Père Joseph-Honoré Houle, catéchiste majeur, décédé à Rawdon, le 25 décembre 1932, dans la 71e année de son âge, la 43e de sa vie religieuse et la 38e de son sacerdoce."

Le "Devoir" du 27 nous donne les notes suivantes:

"Le R. P. Honoré Houle, aumônier du Collège de Rawdon, est mort subitement, dimanche avant-midi, à 11 h. 30. Il était né à Saint-Clet, comté de Soulanges, le 6 décembre 1862. Il avait fait ses études classiques au Collège Bourget de Rigaud et était entré au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette en 1890. Il fut ordonné prêtre le 25 août 1895. Pendant plusieurs années il fut professeur à Rigaud et à Joliette, après quoi il fut nommé desservant de la paroisse de Saint-Joseph (Bordeaux) de 1901 à 1904. Il partit alors pour l'Ouest canadien où il fonda l'orphelinat agricole de Saint-Joseph à Makinak (Manitoba) qu'il dirigea de 1904 à 1910. Plus tard il retourna dans l'Ouest diriger la même maison qui avait été transportée à Otterburne, à 35 milles de Winnipeg. Il y demeura de 1917 à 1921.

"Il fut aumônier du Collège de Berthier de 1915 à 1917 et aumônier du collège de Rawdon de 1922 jusqu'à sa mort.

"Il laisse plusieurs frères et soeurs."

La dépouille mortelle a été transportée au noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, le 27 décembre. A 4 h. eut lieu la translation des restes à la chapelle où fut récité l'Office des Morts. Les funérailles ont eu lieu le 28, à 11 h. 30, dans la chapelle du noviciat, après l'arrivée des trains de Montréal.

Cette mort cause un deuil profond à la Maison Saint-Joseph: son fondateur n'est plus. Nous nous en consolons à la pensée que nous aurons un protecteur de plus dans le ciel.

LA BROQUERIE

Le dimanche 18 décembre, le Cercle paroissial de l'Association d'Education a tenu son assemblée mensuelle, tel que demandé par l'exécutif.

M. Philippe Savard, président, explique en quelques mots le but de l'assemblée.

Rapport de l'assemblée précédente.

Chant, "En haut les coeurs", par M. Ad. Fournier.

Chant, "Le Jour de l'An", par M. L.-J. Granger.

Chant, "La première neige", par Mme Ad. Fournier.

Présentation du conférencier par M. le président.

Conférence: "Le français dans la famille", par M. Narcisse Deslauriers, dont la réputation n'est plus à faire. L'attention soutenue de l'auditoire est le plus grand éloge qu'on puisse adresser à un orateur.

Chant, "Les deux Gendarmes", par M. Jos. Beaupré.

Chant, "Vive la Canadienne", en choeur.

M. le président remercie le conférencier ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leur concours pour rendre la soirée intéressante et laisse la parole à M. le Curé.

M. le Curé remercie les organisateurs de la soirée et félicite le conférencier, sachant tirer de sages conseils des différents points de la conférence; il adresse un mot de remerciement aux artistes de la soirée. Il encourage les gens à s'intéresser à l'Association d'Education.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des examens de Noël à l'école du village

Grade XI: Eileen Shore, Marie Pennarun, May Duncombe.

Grade X: Yves Molgat, Eugène Lebas, Charles Maître.

Grade IX: Laurence Bissonnette et Catherine Furneaux (ex aequo); Austin Tucker, Bella Valcourt.

Grade VIII: Gérard Guyot, Emile Vermette; Priscilla Montsion et Alfred Lagassé (ex aequo).

Grade VII: Alphonse Neault, Léone Brunel, Jean Molgat.

Grade VI: Justin Duhard, Edmond Bissonnette, Cécile Valcourt.

Grade V: Maurice Bissonnette, André Duhard, Léontine Montsion.

Grade IV: Raymond Larivière, Gonzague Brunel, André Molgat.

Grade III: Lucien Gadal, M.-Rose Inglebeen, Emery Houde.

Grade II: Antoine Dupré, Alice Lore, Eugène Nieman.

Grade I: Alex. Pingrenon, Maurice Neault, Emery Neault.

Au Couvent

Grade VIII: Alma Beaudin.
Grade VII: Ida Houde.
Grade V: Lizette Maître.
Grade IV: Florence Guénette.
Grade III: Adrienne Sylvester.
Grade II: Léonie Neault.
Grade I: Frances Burns.

LETELLIER

Partie de cartes

Les Enfants de Marie organisèrent la dernière partie de cartes avant les fêtes. Elles ont obtenu un bon succès. Assistance nombreuse, jeu animé. Un programme de morceaux de piano et de chansons agrémenta la réunion. M. Armand Aubin, de Saint-Adolphe, chanta la "Berceuse de Jocelyn". Léo Manseau se fit applaudir dans deux récitations comiques.

Banque

Depuis le 10 décembre, nous sommes privés d'un service bancaire. La succursale de la Banque Canadienne Nationale, qui avait été réduite à une sous-agence il y a un an, a été fermée et les affaires sont maintenant faites à la succursale de Saint-Jean-Baptiste.

Nous regrettons cette décision des autorités; la crise actuelle ne sera pas permanente. L'on a donné pour raison qu'une taxe exorbitante était exigée par le gouvernement, et pour l'éviter, on ferme le bureau, on enlève le travail aux employés. Il y a beaucoup de fermiers qui ont de fortes taxes à payer; il leur est impossible de quitter la besogne; ils doivent pratiquer l'économie, travailler ferme, et tâcher d'acquitter leurs obligations en espérant des jours meilleurs.

Messe de minuit

Une des initiatives du Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. fut la préparation et l'exécution du chant pour la fête de Noël. Depuis près de deux mois, des acéjistes et quelques autres ont suivi avec une ponctualité et une attention remarquables des répétitions fréquentes. Un choeur d'une vingtaine de voix, sous la direction de M. Zotique Granger, exécuta tout le chant de la messe de minuit et de celle du jour de Noël. Si l'on prend en considération l'inexpérience des chantres, qui pour la plupart en étaient à leurs premiers essais, nous devons avouer qu'ils ont obtenu un succès qui, s'il ne répond pas à l'effort, est cependant encourageant.

La messe de minuit fut chantée par le R. P. Desjardins, S.J., du Collège de Saint-Boniface, qui prononça aussi un éloquent sermon dans lequel il raconta la naissance du Sauveur et dont il tira les grandes leçons de charité, d'humilité et d'amour de la pauvreté; doctrine bien contraire à celle pratiquée par un si grand nombre de nos jours, mais qui reste toujours nécessaire si nous voulons vivre et mourir pour Dieu.

"Minuit, chrétiens" fut chanté par M. Norbert Jubinville. Le choeur exécuta la messe "Cantica Puerorum", d'Eduardo Marzo, en deux parties. Les solistes furent: Joseph Boissy, Léo Daneault, Jean Cadieux, Jean-Louis Parent, René Saurette et Daniel Arcand. "Adeste Fideles" fut chanté à l'offertoire, en quatre parties. MM. Léo Daneault, Aimé Fontaine, René Saurette, Daniel Arcand et Thomas Larocque étaient les solistes.

Pendant la communion, deux cantiques furent chantés: Trio, MM. Gaspard, Aimé et Henri Fontaine; trio, MM. Lucien Dansereau et Daniel Arcand.

A la messe de l'Aurore, les vieux Noëls se succédèrent: "Il est né le Divin Enfant", M. Aimé Fontaine; "Ça, bergers, assemblons-nous", M. Elphège Jubinville; "Les Anges dans nos campagnes", MM. Jean-Louis Parent et Joseph Boissy; "Dans cette étable", M. J. Boissy.

A la messe du jour, qui fut une basse messe suivie du Salut du T. S. Sacrement, l'on répéta l'"Adeste Fideles" et l'on chanta "Les Choeurs angéliques", M. Thomas Larocque. "O Salutaris", "Alma" et "Tantum Ergo" étaient également en partie. La messe fut répétée au jour de l'An.

M. le Curé s'est fait l'interprète des paroissiens pour exprimer aux jeunes l'appréciation de tous pour le travail persévérant nécessité par cette longue préparation et pour les féliciter du succès obtenu.

Décès et funérailles

Une maladie qui ne pardonne pas est venu ravir à sa famille une épouse modèle, une mère dévouée, une chrétienne fervente, une femme qui se dépensait sans compter pour sa famille et pour toutes les oeuvres paroissiales, dans la personne d'Olivine Saurette, épouse de M. Emile Graveline, populaire marchand de notre village, qui est décédée lundi soir et dont les funérailles ont eu lieu jeudi matin à 10 h.

M. l'abbé E.-A. Chamberland, vicaire de Saint-Norbert, officia au service, ayant comme diacre M. le Curé et comme sous-diacre M. l'abbé Morin, du Séminaire de Gravelbourg. Une foule nombreuse remplissait l'église paroissiale. Les Dames de Sainte-Anne, dont la défunte était une des anciennes présidentes, les Chevaliers de Colomb, l'A.C.J.C., les Enfants de Marie, les Dames du Bridge, l'Association Athlétique, toutes les organisations paroissiales étaient représentées, car tous ont une dette de reconnaissance envers cette dame.

La quête fut faite par Mmes Peter Fraser et Zacharie Robert.

M. Joseph Saurette, frère de la défunte, précédait la dépouille avec la croix.

Les porteurs étaient MM. Paul, Louis, Alfred Saurette, ses frères, Télesphore Bessette et Wilfrid Barnabé, ses beaux-frères, et Edmond Saurette, son neveu.

Les rubans de la bannière des Dames de Sainte-Anne étaient tenus par Mmes Odilon Bois, Léon Bruyère, Xiste Boissy et Joseph Goulet; ceux du cercueil par Mmes Mathias Touchette, Albany Gallant, Camille Barnabé et Ovila Houle.

La défunte naquit à Saint-Pie en 1888; elle se maria en 1910; à part un séjour d'une couple d'années à Montréal, elle habita toujours Letellier.

Outre son époux éploré elle laisse pour pleurer sa perte dix enfants: Cécile (Mme Isidore Bouchard), Roland, Ida, Flore, Marcel, Athala, Claire, Blanche, Aline et Aimé; cinq frères et quatre soeurs: Joseph, Paul, Louis et Alfred, de Letellier, Pierre, de Sainte-Rose-du-Lac, Mme S. Lecuyer, de Transcona, Mme W. Leclaire, Benson, Mme Philippe Manseau, Letellier, Mme Télesphore Bessette, Saint-Joseph.

Le deuil des familles Graveline et Saurette a été partagé par toute la paroisse; nombreux furent les marques de sympathie et les témoignages d'estime pour cette excellente femme qui, il y a quelques mois à peine, comme présidente des Dames de Sainte-Anne, déployait tant d'activité, de savoir-faire et de dévouement pour organiser bazar, pique-nique ou parties de cartes en faveur de l'église; elle ne reculait pas devant l'effort et savait entraîner les autres à sa suite.

Les funérailles étaient sous l'habile direction de M. Edmond Comeault.

Gouret

Plusieurs parties ont été jouées; il y a eu victoires et défaites:

Les Seniors ont perdu contre Morris 1 à 0; partie très contestée. Lespérance, dans les filets de Morris, a sauvé son équipe de la défaite.

Ils ont été victorieux à Dominion City, 1 à 0; le seul point a été compté après 78 minutes de jeu. Nos joueurs surpassaient leurs adversaires au jeu, mais le gardien était invincible.

Les "Midgets" ont gagné contre Somerfeld, 6 à 3. Les Mennonites sont lourds et bons patineurs, mais le jeu rapide de Napoléon Comeault, Georges Ayotte, Edouard Loiselle, "Dick" Empson aux avants, la défense solide d'Urbain Lemay et le travail d'Ontoni Loiselle, 12 ans, dans les buts, assurèrent la victoire.

A Morris, partie de 30 minutes seulement, défaite 6 à 4.

Nos amis de Saint-Jean-Baptiste ont démontré un bel esprit sportif en acceptant de compter comme partie de ligue celle du jour de Noël, malgré l'absence de deux de leurs meilleurs joueurs: Paul Gauthier et Molloy. Nos jeunes, avec cet avantage, furent vainqueurs, 6 à 3. Excellente partie; sous la direction de son enthousiaste entraîneur, Saint-Jean-Baptiste s'améliore beaucoup et sera à craindre avant la fin de la saison.

Dans une partie d'exhibition antérieure, Saint-Jean-Baptiste fut vainqueur, 2 à 1.

Les poids-plumes sont anxieux de jouer; ils ont communiqué avec Ste-Agathe et Saint-Jean-Baptiste pour obtenir une partie.

* * *

Nombreux visiteurs à l'occasion des fêtes.

* * *

A tous nos souhaits sincères de bonne, heureuse et sainte année!

Remerciements

Les familles Graveline et Saurette expriment leurs remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies de toute façon dans le deuil qui les afflige par la perte de Mme Emile Graveline. Les messes nombreuses offertes par les organisations et les particuliers sont particulièrement appréciées.

* * *

Tableau d'honneur pour décembre, Ecole de Letellier

Grade XI: Henriette Bouvier, 85; Cécile Desilets, 84.

Grade X: Mariette Jutras, 90; Marie Paule Saurette, 89.

Grade IX: Simone Manseau et Marthe Bruyère, 90 (ex aequo); Madeleine Smith et Gabrielle Bruyère, 89 (ex aequo).

Grade VIII: Denise Ayotte, 97; Adèle Dupuis, 93.

Grade VII: Simone Ayotte, 92; Thérèse Saurette, 90.

Grade VI: Cécile Granger, 86; Ludger Jubinville, 83.

Grade V: Jacques Bruyère, 93; Marthe Dionne, 92.

Grade IV: Marcelle Dionne, 97; Marcelle Granger, 96.

Grade III: Madeleine Cloutier et Flore Parent, 98 (ex aequo); Joseph Ennis, 94.

Grade II: Hercule Granger et Louis Larocque, 92 (ex aequo); Rolande Bouchard, 88.

Grade I: Lorraine Ayotte, Charlotte Cloutier.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Partie de cartes

Mardi soir notre Cercle de l'A.C.J.C. a donné sa partie de cartes annuelle. Elle fut un vrai succès: on comptait vingt tables. La partie finie et les prix distribués, et le beau foulard de soie encanté, pendant que tout le monde dégustait une tire délicieuse, passaient sur la scène chanteurs, déclamateurs, musiciens, et la soirée se terminait par une comédie fort bien rendue et qui fit rire aux larmes. Encourageons les jeunes!

Réunion du Cercle paroissial de l'A.E.C.F.

Les paroissiens de Sainte-Anne ont montré une fois de plus qu'ils s'intéressent à tout ce qui regarde l'éducation de leurs enfants. Jeudi soir ils ont fait salle comble pour tenir la réunion mensuelle demandée par l'exécutif de l'Association d'Education. On peut dire aussi que jamais programme plus artistique et plus intéressant ne s'est déroulé dans notre salle paroissiale.

De sa voix riche et sympathique, Mme Henri Smith ouvre la soirée en chantant le "Credo du Paysan". Puis ce sont les tout-petits qui chantent, avec tambours, trompettes et grelots, "Malbrough s'en va-t-en guerre". Tout y est: le beau capitaine Malbrough, Madame dans sa tour, le Page... le tout dirigé magistralement par un Mozart long comme le pouce. Après, trio de piano, violon et guitare, par Mlle Nina Mason, piano, Mlle Jean Glover et MM. Arcel Lacerte et Paul Olchowscki, violon, M. Ben Friesen, guitare. Solos de piano par Mlles Liliane Girard, Alice Bernier, Nina Mason. Solos de violon par Mlles J. Glover, M. Arcel Lacerte. Choeurs magnifiques des Enfants de Marie; des élèves du Couvent: "Adeste Fideles" et "Silent Night", avec accompagnement d'orchestre. Déclamations par Mlle Antoinette Laurin et M. André Thurston. Chansons à répondre enlevées par M. Jos. Laurin: "A Saint-Malo, beau port de mer", par MM. Jacques Désorcy et Aurel Neault: "A la Volette"...

Et tout ce joli programme formant un bel encadrement à la très belle, très littéraire, très substantielle conférence de M. le professeur W. Paul: "Le français dans la famille". Délicatement mais fermement, le conférencier donne de sages conseils qu'on devrait mettre en pratique.

L'exécutif remarquera avec plaisir que nos dames et demoiselles, très nombreuses dans l'auditoire, ont aussi eu une belle part dans le succès de cette réunion.

Merci au conférencier, à tous nos artistes, à nos bonnes et dévouées Soeurs Grises, et.., au revoir au 11 janvier!

SAINT-NORBERT

Mme J.-B. Monchamp, née Céline Robert, est décédée vendredi soir, 23 décembre, à Saint-Norbert. Mme Monchamp est morte après une longue maladie supportée avec une angélique patience, malgré les grandes souffrances des derniers jours.

La défunte avait 60 ans. Lui survivent, son mari et sept enfants: trois fils, MM. Maurice, Henri et Jean-Marie; quatre filles, Mmes Rosaire Corbeil et Hervé Prince, Mlles Jeanne et Michelle.

Les funérailles ont eu lieu le 26 décembre, à 10 h., en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Maurice, Henri et Jean-Marie Monchamp, fils de la défunte; Raoul Monchamp, neveu; MM. Auguste Ritchot et Adolphe Landry.

Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

BRUXELLES

Le R. P. Hacault, S.J., est venu passer Noël avec ses parents.

* * *

Mlle Y. Campeau est allée passer ses vacances à Saint-Norbert.

* * *

Mlle I. Conrad était l'hôte de Mlle Dubuc ces jours derniers.

* * *

Plusieurs amis se réunissaient, mercredi dernier, chez M. Dubuc, pour fêter MM. Patrice Dubuc et Henri Thouraud, à l'occasion de leur départ pour Montréal. Ils seront les hôtes de M. et Mme Doyon, soeur de M. Dubuc. Nous leur souhaitons bon voyage.

* * *

Notre patinoire est finie. Les amateurs de gouret sont à pratiquer avec l'espoir d'obtenir le même succès que l'hiver dernier.

RATHWELL

Résultats des examens de Noël à l'école Lee

Grade VII: Gabriel Vuignier, 82; Lucien Moniot, 79; Georges Vuignier, 72.

Grade V: Rafaël Vuignier, 84; Jeannine Le Gourriérec, 83; Wallace Griffith, 76; Louis Vuignier, 75.

Grade IV: Odile Vuignier, 92; Jean Le Gourriérec, 83; Thaïs Vuignier, 81.

AUBIGNY

Les examens du premier trimestre ont donné le résultat suivant à l'école Bourret:

Grade VII: Lucille Chartier, 78; Albert Pelland, 77; Lionel Robert, 76; André Hébert, 74.

Grade VI: Arthur Clément, 86; Paul Saint-Onge, 72; Gabriel Saint-Onge, 68; René Robert, 68; Aurise Chartier, 67.

Grade V: Gérard Saint-Onge, 82; Laurette Robert, 78; Arthur Pelland, 78; Noël Robert, 52.

Grade IV: Isabelle Ritchot, 88; Rita Pelland, 85; Léo Clément, 76; Philippe Robert, 75; Antoine Hébert, 69; Louis Chartier, 63; Laurent Chartier, 46.

Grade III: Jean-Paul Hébert, 95; Hyacinthe Pelland, 93.

Grade II: Ange-Marie Saint-Onge, 94; Gabriel Ritchot, 63.

Grade I A: Honoré Chartier, 96; Adélard Chartier, 70.

Grade II B: Adrien Pelland, 98; Albert Saint-Hilaire, 92; Rémi Ritchot, 88.

SAINT-LAZARE

Le 18 décembre était le dernier soir de notre petit bazar, commencé en octobre, et qui consistait en parties de cartes, soupers, concerts donnés par cinq groupes de la paroisse. Chaque groupe a donné son soir avec des résultats différents, mais assez bien réussis pour le temps. Le 18 était supposé être la réunion de tous ces groupes et chacun de ces groupes devait s'efforcer de faire valoir sa marchandise pour en tirer le plus grand profit. A 11 h. 30 du soir, tous les montants ont été remis entre les mains de deux personnes qui ont compté l'argent. En voici le résultat pour chacun des groupes. Le montant représente ce que chaque groupe a recueilli depuis le commencement du bazar.

Groupe du sud du village, $301.94; groupe du sud de la paroisse, $175.30; groupe du nord du village, $124.10; groupe des enfants, $60.70; groupe du nord de la paroisse, $32.00; ce qui fait un total de $693.74.

M. le Curé, après avoir remercié tous ceux qui ont bien voulu se dévouer durant le bazar, a remis les $25 promis au groupe gagnant. Ce don a été remis immédiatement à la paroisse par le groupe du sud du village, qui l'avait mérité.

* * *

Le beau jour de Noël a amené une assistance très nombreuse à la messe de minuit. Notre petite église était débordée. Presque toute l'assistance a reçu la sainte communion. Tout s'est passé dans un ordre parfait. Il en fut ainsi tout le jour de Noël.

* * *

M. Arthur Lemoine est de retour de l'hôpital de Russell, où il avait subi une assez grave opération, il y a quelques semaines.

* * *

M. Normand Mouilliarat est parti samedi pour le même hôpital. Il a reçu un coup de pied d'un boeuf en le soignant dans l'étable. Son genou est très endommagé.

La joie de ce monde ne contient pas la paix, mais la paix contient la joie. — Mme Craven.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7630
Franc français	0.0440
Belga belge	0.1562
Franc suisse	0.2170
Lire italienne	0.0577
Couronne suédoise	0.2052
Couronne norvégienne	0.1942
Couronne danoise	0.1951
Mark allemand	0.2685
Couronne hollandaise	0.5430

LE MARCHE

4 JANVIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.00—$4.00
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Pour conserve	$ .75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.35
Ordinaires	$ .75—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Ordinares et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$3.00
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.50
Très pesants	$2.50—$2.50
Légers et maigres	$1.00—$2.60
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.00—$1.50
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19½—$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .28
Premiers	$ .25
Seconds	$ .18
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .75
Au détail	$1.00

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$1.85
2 sacs de 49 livres	$1.92½
4 sacs de 24 livres	$2.07½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 2 janvier 1933

GRAINS	Mardi 27 déc.	Merc. 28 déc.	Jeudi 29 déc.	Vend. 30 déc.	Samedi 31 déc.	Lundi 2 jan.
Blé No 1 Nord	.40¼	.40¾	.41¾	.41⅞	.41¾	Congé
2 Nord	.37¾	.38	.39	.39½	.38¾	
3 Nord	.35¼	.35½	.36¼	.37½	.37¼	
Avoine 2 CW	.20	.20⅜	.21⅛	.21	.20	
3 CW	.18¼	.19	.19⅞	.19⅜	.19	
Orge 3 CW	.25¾	.26½	.27½	.27	.26¼	
4 CW	.21	.21⅞	.23	.22½	.23¼	
Lin 1 NW	.69½	.71	.72⅞	.74½	.74¼	
2 CW	.65½	.67	.68⅞	.70½	.70¼	
Seigle 2 CW	.28	.28½	.29	.29¾	.29¼	
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.39½	.39¾	.40½	.41¼	.41¼	
Avoine 2 CW	.19	.19½	.19¾	.20½	.20¼	
Orge 3 CW	.25¾	.25⅝	.26⅞	.27½	.26¼	
Lin 1 NW	.69¾	.71½	.73	.74	.74¼	
Seigle 2 CW	.27⅞	.28½	.28⅞	.28⅞	.30	
Options						
Blé Décembre	.40½	.40¾	.41¼	.41⅞	.41¼	
Mai	.42	.42½	.43	.44	.43⅞	
Juillet	.43	.43¾	.44¼	.45	.44⅜	
Avoine Décembre	.20	.20⅜	.21⅛	.21	.21	
Mai	.21¼	.21¾	.22	.22⅜	.22¼	
Juillet	.21¾	.21⅜	.21⅞	.22	.21⅞	
Orge Décembre	.25¾	.26½	.27½	.27	.27¼	
Mai	.26⅜	.26⅞	.27⅞	.28¼	.28½	
Juillet	.26⅛	.26⅝	.27⅝	.27⅞	.27⅞	
Lin Décembre	.69½	.71	.72⅞	.74½	.74¼	
Mai	.73½	.74¾	.76¼	.77¼	.77¼	
Juillet	.73⅝	.74¾	.76½	.77½	.77⅞	
Seigle Décembre	.28	.28½	.29	.29¾	.30¾	
Mai	.30⅞	.30⅞	.31⅞	.32⅜	.32½	
Juillet	.31⅞	.32⅜	.32⅞	.33⅜	.33	

Feuilleton de la "Liberté" — No 13

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Mon sort était donc entre les mains de ces derniers, évidemment beaucoup plus nombreux, mais dépourvus de la passion qui animait les autres et, pour cette raison, bien moins puissants. Chacun sait que, même parmi les blancs, une poignée de gens désespérés peut tenir en respect toute une troupe qui ne veut point l'effusion du sang; à plus forte raison en est-il ainsi chez des primitifs qui obéissent bien plus à la passion qu'à la raison.

Magré tout, j'avoue que je n'eus pas peur; je ne me croyais pas digne de mourir pour une cause aussi belle que l'indissolubilité du lien matrimonial. Pourtant un coup de fusil tiré au travers de ma fenêtre sans vitres eût pu m'atteindre avant que je ne me fusse douté de rien.

Puis le vacarme et les cris provocateurs semblaient se rapprocher: mes amis faiblissaient donc, et ne pouvaient par de simples bonnes paroles endiguer le torrent qui me menaçait. Qu'allait-il arriver?

Je remis mon âme entre les mains de Dieu et, le croira-t-on? j'étais si fatigué du travail de la veille que je me rendormis. C'est dire que mes amis parvinrent enfin à désarmer mes meurtriers présomptifs, et, ô méchanceté toujours féminine! ce même matin, en se levant, les Indiens trouvèrent la femme cause de tout le mal blottie dans un coin d'une maison étrangère!

Elle avait seulement feint d'aller se pendre pour me faire tuer!

Mais, encore une fois, Dieu avait protégé son représentant.

* * *

Le diable essaya bien d'une autre tactique, mais elle ne lui réussit guère mieux.

Un grand nombre de Babines, même du lac, n'étaient pas encore baptisés. Parlant de la nécessité du baptême, je leur dis, au cours d'une instruction, de se préparer à recevoir, eux aussi, ce sacrement, vu que, ajoutai-je, il n'y a point de salut sans baptême.

Un nommé *Lomdehel* s'empara de cette proposition pour indisposer ses compatriotes contre la prédication du prêtre. Se faisant l'organe du démon, il eut, lui aussi, son prêche au sortir de l'église, et la thèse qu'il développa fut celle-ci:

— On ne va point au ciel sans baptême. Or eux n'étaient point baptisés, donc c'était en vain qu'ils observaient les lois de l'Eglise. Ils étaient faits pour l'enfer, et désormais les baptisés seuls devaient fréquenter l'église.

Le malheureux ne songeait guère alors qu'il aurait à payer cher sa harangue. Peut-être s'en souvint-il quand il tomba, un an après, foudroyé d'un coup d'apoplexie dans le bois et tout près du village, sans même qu'un seul témoin eût été là pour lui administrer le baptême, qu'il n'avait rien fait pour se préparer à recevoir.

Ce triste décès fut d'autant plus remarquable que, règle générale, nos sauvages font une belle mort.

Un autre trépas, celui-ci d'un caractère bien plus consolant, vint nous surprendre la veille de la clôture de la mission. *Saptoutlas* (Moïse) était l'un de ces Babines qui font exception à la règle, d'un caractère doux, très humble et grand ami de la prière.

Au sortir de l'église, il tomba sans connaissance à quelques pas de la porte, et, bien que je crusse son cas sans gravité, il déclara bientôt qu'il allait nous quitter. Il voulut donc se confesser, puis il ne tarda pas à entrer en agonie.

J'eus le temps de lui administrer le sacrement des mourants, et il rendit l'âme au milieu des plus affreuses souffrances.

Comme tout le monde se trouvait là, on lui fit de splendides funérailles. Nous avions depuis peu reçu un ostensoir, un encensoir et les ornements nécessaires à la bénédiction du Saint-Sacrement. Nous nous servîmes de l'encensoir, selon les rubriques, et le point le plus admiré du service funèbre fut qu'on avait "emboucané" le cercueil avec de la "résine précieuse".

— Quelle chance pourtant de mourir quand le prêtre est là! se disait-on à l'issue de la cérémonie. Quand il nous faudra mourir, nous autres, qui viendra nous enterrer au milieu de nuages de fumée précieuse comme on vient de le faire pour notre frère décédé?

* * *

Ceci, on le comprend, se passait quelques années après la réconciliation des Babines du lac.

Ma tâche terminée au lac Babine, il me fallut partir pour aller visiter leurs congénères de la rivière Bulkley, parmi lesquels je devais continuer l'œuvre d'épuration que j'avais déjà commencée.

Ici quelques mots d'explication deviennent nécessaires.

Les Babines de la rivière, ou Akwilgettes, habitaient autrefois un village situé près d'une cataracte, environ 45 milles en amont du confluent de la rivière avec la Skeena. Mais la plus grande partie s'étaient depuis longtemps établis à quatre ou cinq milles de ce confluent, attirés là soit par la facilité de traiter leurs fourrures avec les quelques blancs qui y avaient fondé Hazelton, petit poste sis sur une langue de terre entre la Bulkley et la Skeena, soit par le voisinage des Kitksonnes, sauvages de race maudite, parmi lesquels le missionnaire catholique n'a jamais rien pu faire.

Or ce double voisinage exerçait sur les Babines du Rocher-Déboulé, leur nouveau village, une influence délétère.

D'abord leur contact avec les infidèles, de qui ils tenaient la plupart de leurs mauvaises coutumes, ne pouvait que contribuer à fortifier chez eux ces mêmes coutumes, que nous voulions, au contraire, déraciner.

D'un autre côté, leur foi, en restant au Rocher-Déboulé, était en péril, puisqu'ils se trouvaient, pour ainsi dire, à la gueule du loup, je veux dire du ministre protestant établi depuis longtemps à Hazelton.

C'est pourquoi il avait été reconnu qu'on n'obtiendrait jamais de résultats sérieux tant que ces Babines resteraient au Rocher-Déboulé, d'autant plus que l'éloignement de ce poste de notre Mission centrale — environ 225 milles — nous empêchait de le visiter plus d'une fois par an.

Les efforts de mon prédécesseur avaient eu pour objet de porter ces sauvages, ou bien à retourner à leur ancienne place, où un certain nombre étaient restés, ou bien, ce qui était mieux encore, à fonder un nouveau village où le bon grain serait séparé de l'ivraie. Malheureusement ses efforts n'avaient pas abouti.

A mon arrivée, je dus renouer les négociations, et je réussis d'abord à détacher quatre familles, qui devaient former le noyau d'un village modèle, qu'il était question d'établir un peu en amont de la chute d'eau où les sauvages avaient leur pêcherie.

Puis, aidés de deux Porteurs experts dans l'art de manier la hache et la scie, nous avions élevé les murs d'une église.

Ce village en formation avait même été baptisé, je ne sais pourquoi, Moricetown, nom qu'il nous faudra bien retenir ici, puisqu'il a depuis été adopté par les cartes, et qu'il est même aujourd'hui porté par une station du chemin de fer qui court le long de la vallée.

Il s'agissait d'aller montrer à ces familles de bonne volonté que nous ne les oubliions pas, et en même temps essayer d'augmenter leur nombre en attirant là de nouveaux candidats à la véritable vie chrétienne.

Une autre raison de notre voyage était d'empêcher, s'il était possible, les ministres de l'erreur de pervertir les Indiens du Rocher-Déboulé qui, s'avouant trop faibles pour embrasser dans tous ses points la morale catholique, n'avaient jusque-là manifesté aucun empressement à se faire protestants.

Or un ministre méthodiste s'était bâti tout récemment un pied-à-terre près d'eux, et on lui prêtait l'intention, non seulement de s'y fixer d'une manière permanente, mais même d'y établir une école à l'usage des indigènes. Il fallait s'assurer de l'exactitude de ces rapports.

* * *

En conséquence, nous partîmes le 16 juillet 1892, de compagnie avec le chef de Hwo'tat et deux jeunes gens de la même localité. J'avais naturellement déjà fait ce voyage; mais mes effets, chapelle et provisions avaient été précédemment portés à dos d'homme. Or les chevaux commençaient à faire leur apparition chez les Babines du lac, et, cette fois, non seulement le chef et moi étions montés, mais nous avions même un cheval de charge.

Pour l'amateur de la belle nature, je ne sache pas de voyage plus agréable, parce qu'il n'en est pas de plus pittoresque, que le trajet du lac Babine à Hazelton, sur la Skeena.

Les bords du lac sont bas et marécageux; mais le sol se relève vite, et alors, pendant trois ou quatre milles, nous avons une luxuriante végétation de sapins entremêlés de liards, de trembles et de saules.

Nous traversons une petite rivière aux eaux blanchâtres. A en juger par les débris accumulés sur ses rives, elle doit former au printemps un torrent infranchissable.

Puis, après nous être fourvoyés dans quelques bourbiers assez profonds, nous escaladons la montagne, ou plutôt gravissons une passe, ou vallée, qui sépare deux chaînes de montagnes.

La pente est raide, et le sentier pierreux, le terreau en ayant été enlevé par l'eau de pluie. Aussi avançons-nous lentement. Nous montons, montons encore, montons toujours, sans découvrir d'autre horizon que la butte qui nous domine.

Enfin nous débouchons dans une petite éclaircie que le feu a faite dans la forêt; puis, nous détournant pour respirer un instant, nous apercevons là-bas, bien bas, le lac Babine, et pouvons même distinguer clairement le village que nous avons quitté il y a quelque heures. Mais le temps presse; en avant et marchons.

Les pins sont maintenant dépouillés de leur verdure; la végétation devient de plus en plus maigre; une espèce d'arbuste appelé "bois de montagnes" en babine, et qu'on ne voit jamais dans la plaine, commence à se montrer, et, bien que nous ayons passé la mi-juillet, les touffes de saules rabougris qui croissent çà et là sont à peine couvertes de petites feuilles à demi bourgeons.

Mais qu'est-ce que ces longues taches blanches dans le sentier? De la neige tout simplement, de la neige que trois mois de soleil n'ont pas encore pu faire disparaître. Il faut se rappeler que nous sommes ici en Amérique, par le 55e degré de latitude et sur une montagne, ou plutôt à un point de 5,200 pieds d'altitude entre deux hautes montagnes.

Elles sont là, qui se dressent fièrement à droite et à gauche à une si faible distance du sentier qu'un coup de carabine pourrait, ce semble, percer les couches de neige qu'elles portent dans leurs flancs. Leurs cimes crénelées ne sont visibles que par moments, dans les intervalles laissés libres par les nuages qui courent le long de leurs sommets, cachant neiges et glaciers derrière un voile de gaze immaculée.

Mais voici à gauche une verdoyante petite prairie. Quel régal pour nos chevaux! Illusion! Ce n'est au fond qu'un marais couvert d'herbe fine, au milieu duquel dort une mare d'eau croupissante. C'est la source de la *Ses-khwah*, ou rivière à l'Ours, dont nous suivrons désormais la vallée.

Descendons maintenant, traversant sur notre route une multitude de gentils petits ruisselets qui s'échappent des flancs de la montagne, et vont, en gazouillant sous la mousse, marier leurs eaux limpides à celles de la Ses'khwah qui, débarrassée de ses liens marécageux et forte de l'appoint qu'elle reçoit à chaque instant, se dirige vers l'ouest en dansant sur les cailloux.

Nous sommes maintenant au pays des marmottes et des mouflons, et il ne faudrait pas nous détourner de beaucoup pour en tirer, surtout des premières. Mais le soleil, longtemps disparu derrière les pics d'à côté, doit se coucher en ce moment, car les nuages qui caressent la montagne semblent refléter ses derniers rayons. Il nous faut camper.

Voici un ruisseau bruyant qui arrive en courant au fond d'une ravine dénudée, tout pressé de se joindre au cours d'eau que nous avons à notre gauche et qui sera demain une rivière. Un peu d'herbe croît dans le bas-fond au confluent des deux ruisseaux. Ce n'est pas beaucoup pour trois chevaux; mais ils devront s'en contenter.

Halte donc, et campons.

Le froid se fait vite sentir en dépit de la saison, et nous sommes forcés d'allumer un grand brasier, autour duquel nous pouvons nous écrier sans trop de mérite: *Frigus et aestus, benedicite Domino*, froid et chaleur, bénissez le Seigneur (*Dan.*, II, 67).

Le lendemain matin, pas de paresseux: l'air est vif et oblige à se lever sans tarder, et, dès avant sept heures, nous sommes de nouveau en route.

Les montagnes, toujours les montagnes à nos côtés, et en bas de la vallée la Ses-khwah, maintenant rivière tapageuse qui se hâte d'aller se joindre à la Bulkley.

Un peu avant midi, un ennemi se présente qui barre audacieusement le passage à mon cheval.

— Un ours, tout au moins? dira-t-on.

— Non, simplement un faisan de montagne, ou plutôt une faisande, car sa bravoure même nous dit qu'elle a des petits à protéger. Sans se préoccuper de la taille des intrus, elle s'avance à notre rencontre en battant des ailes d'un air courroucé. Bel exemple d'amour maternel!

Vers le soir, le paysage change graduellement d'aspect. Bien que nous soyons toujours confinés entre deux montagnes, la vallée s'élargit, la végétation change: les cèdres de la Côte apparaissent, auxquels se joignent bientôt de grands fourrés de noisetiers (*hazel*, en anglais), et nous arrivons à Hazelton.

* * *

Là, mon excellent ami, un noble allemand déguisé sous le nom de Loring, nommé depuis peu agent des sauvages (tsimsianes et dénés), lutte avec sa dame d'attentions envers mon humble personne, et insiste pour que je me repose au moins un jour sous son toit hospitalier.

Une course de deux jours et demi à cheval, même lorsqu'on est dévoré par les maringouins, comme nous l'avons été, n'est rien pour un missionnaire qui en a fait de neuf jours sans désemparer. Mais je cède au plaisir de me trouver en si bonne compagnie, et me laisse traiter comme un enfant gâté. De telles rencontres sont si rares dans le pays!

Du plateau élevé où demeure M. Loring, la vue plonge dans l'établissement de la compagnie de la baie d'Hudson, poste fortifié selon les règles de l'art militaire, palissades en planches épaisses et hautes d'une vingtaine de pied, formant un carré flanqué de bastions, qui entoure le bâtiment principal et toutes ses attenances.

Ces fortifications sont encore en excellent état, ou plutôt elles sont encore neuves. De fait, il n'y a pas plus de quatre ou cinq ans qu'elles ont été érigées.

Un meurtre avait été commis chez les Kitksonnes, qui habitent le village contigu à la "ville" des blancs, et, pour éviter des représailles, le gouvernement de la province envoya un parti d'officiers de police pour s'emparer du coupable.

Celui-ci ayant eu vent de cette mesure s'enfuit; mais, pressé de près par les soldats, il fut sommé de se rendre. Comme il n'en voulait rien faire, on lui envoya un coup de carabine, qui le tua net.

Le clan du meurtrier apprenant sa mort, voulut le venger, et comme toute la population semblait vouloir prendre part aux hostilités, le parti envoyé par le gouvernement dut se fortifier en attendant du renfort. Dans ce but, ils élevèrent les palissades qu'on voit maintenant. Quelques compagnies de soldats réguliers vinrent ensuite les délivrer.

Une autre difficulté avec les Indiens locaux porta à garder ces fortifications, qu'on ne voit plus maintenant dans aucun fort de la Compagnie. L'un des principaux moyens de subsistance des Kitksonnes de la place était le transport à dos d'homme des effets, vivres et autres colis, destinés aux quelques mineurs de l'intérieur du pays. Or les chevaux faisaient leur apparition dans la région, et l'on voulut naturellement les substituer aux porte-faix indiens, qui ne se montraient pas toujours aussi honnêtes qu'on eût pu le désirer.

Cela ne faisait pas l'affaire des Kitksonnes. On voulait, disaient-ils, leur enlever le pain de la bouche: c'était plus qu'ils ne permettraient. Ils firent donc défense, sous peine d'hostilités, de remplacer leurs gens par les chevaux.

Mais le fort était là. Que pouvaient-ils contre lui? Tuer les chevaux, sans doute, mais ils savaient que les blancs, avec une place forte où se réfugier en cas de besoin, ne reculeraient devant aucune mesure pour punir les délinquants.

Force leur fut donc, en fin de compte, de laisser les *pack trains* tranquilles.

CHAPITRE XI

Les Babines de la Rivière

SOMMAIRE.—Pont indien suspendu — Le ministre à Chitown — Rocher-Déboulé — En guerre contre Wala — Controverse avec le ministre — Au prétoire

Après avoir joui de l'hospitalité de M. Loring, il nous faut penser à continuer notre voyage.

— Pensez-vous traverser sur le pont? me demande mon hôte.

— J'ai juré de ne plus y remettre les pieds tant que je vivrai, répondis-je.

— *That's all right*, on vous traversera en canot, reprend-il obligeamment.

Pour comprendre la raison de ce dialogue, il faut savoir que le Rocher-Déboulé et Moricetown sont sur la rive gauche de la Bulkley; or nous nous trouvons en ce moment sur la rive droite. Quatre ou cinq milles plus haut, juste en face du Rocher-Déboulé, les sauvages ont jeté une espèce de pont suspendu sur un rétrécissement rocheux de la rivière.

Mais il suffit de voir ce pont pour en avoir peur. Il est composé de trois longueurs d'arbres, dont deux ont les gros bouts retenus sur les bords par des roches, tandis que leurs extrémités inférieures en supportent un troisième.

Or ces troncs d'arbres, juxtaposés dans toute la longueur du pont, sont sveltes, bruts et sans la marque d'un seul coup de hache pour en aplanir la surface. De plus, l'étroit passage qu'ils constituent penche visiblement de côté. Il y a bien un grossier garde-fou; mais il est composé de minces perches reliées ensemble avec des bandes d'écorce de cèdre, à une telle distance qu'on ne peut s'en servir commodément.

Du reste, pas un clou, pas une cheville dans toute sa structure. Des liens de fibres de cèdre en tiennent lieu.

Et ne pas oublier que cette frêle construction est suspendue à quelque 60 pieds au-dessus d'un gouffre sans fond, une chute écumante capable de vous donner le vertige quand bien même vous vous trouveriez sur un pont solide.

Il m'avait pourtant fallu le traverser deux fois en rampant, pour ainsi dire, sur mes genoux et sur mes mains. Mais c'était pour moi un tour de force que je ne me sentais plus de force à recommencer.

Du rivage il semblerait pourtant que vous pouvez passer sans trop de difficulté. Mais quand vous avez atteint dessus une certaine distance, vous le sentez comme prêt à s'effondrer sous votre poids et, qui pis est, il vous berce de droite à gauche et de gauche à droite comme une balançoire gymnastique au-dessus de l'abîme, qui semble devoir vous entraîner dans sa course effrénée, et vous avez la sensation très vive de ne pouvoir atteindre l'autre côté vivant.

Bref, le seul poids de la neige en hiver l'avait déjà fait effondrer par deux fois.

Est-il, après cela, si étonnant que, arrivé une fois aux pieds du terrible pont, j'aie refusé de m'en servir? On m'avait assuré qu'on l'avait solidifié; mais une fois rendu à côté, je ne tardai pas à m'apercevoir que c'était toujours la même structure boiteuse, et refusai de m'y aventurer.

Quelle déception pour les Akwilguettes, postés de l'autre côté, fusil en mains pour saluer mon arrivée! Ils avaient beau me crier de venir, de ne rien craindre: je ne pouvais penser sans frémir aux oscillations du tablier que je connaissais par expérience, et demeurai immobile.

Deux hommes de bonne volonté vinrent alors s'offrir à m'aider: l'un me précéderait, pendant que l'autre me suivrait de près. J'essayai pour leur faire plaisir; mais lorsque la balançoire eut recommencé ses trépidations et son va-et-vient au-dessus des flots courroucés:

— Arrière! arrière! Retournons, m'écriai-je.

Pauvres gens, ils étaient si décontenancés que celui qui me suivait voulut un moment me barrer le chemin, et me forcer à aller de l'avant!

Enfin, de guerre lasse, un petit vieux à mine fort peu aristocratique, bouche de travers, yeux pochés et figure parcheminée, traversa le pont en courant et vint m'offrir de me porter à dos chez ses compatriotes, qui trépignaient d'impatience de me voir sur leur territoire.

Immédiatement, le spectre de Blondin traversant à dos son compagnon sur une corde tendue au-dessus de la rivière Niagara se présenta à mon esprit. Je frémis et reculai d'effroi.

— Pas de danger! aucun danger! protesta *Dzikenis* (corruption de l'anglais *chickens*). Je te traverserai sans la moindre difficulté.

— C'est vrai! ton poids n'est rien pour lui, et il a bon pied, me crièrent une demi-douzaine de voix.

On m'assura alors qu'il avait déjà traversé sur ses épaules le fardeau peut-être le plus difficile à porter qui se puisse concevoir: un baril de sucre de 150 livres!

(*A suivre*)

AU SACRÉ-COEUR

Au poste CKY

Notre chorale du Sacré-Coeur, sous la direction de Mme Georges Laflèche, sera à l'honneur jeudi soir, le 5 janvier, de 6 h. 30 à 7 h. Ce concert est respectueusement dédié à tous les amis de la cause française. Qu'on se tienne aux écoutes!

Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche prochain, à 2 h. de l'après-midi, notre Société Saint-Jean-Baptiste tiendra sa première réunion de l'année nouvelle. Selon la coutume, on procédera à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1933. Cette annonce suffit pour marquer l'importance de cette assemblée. Venez au grand complet pour choisir vos chefs!

Epiphanie

Vendredi, la Fête des Rois, les messes paroissiales auront lieu aux heures suivantes: 6 h. 30, 8 h. et 9 h.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.



WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée annuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le mercredi 18 janvier, à 2 h. 30, dans la salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main. Au cours de cette assemblée, on procédera à l'élection d'un nouvel exécutif.

Afin d'accommoder les membres qui désirent se mettre en règle avant l'élection, une dame de la Fédération se rendra à la salle à 2 h. et recevra les cotisations.

Une église qu'on ne peut utiliser

Prince-Albert, Sask. — Siégeant au Banc du Roi, le juge Donald Maclean a confirmé un jugement qui interdit à Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, au R. P. Patrice Beaudry, O.M.I., et à la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Albert d'utiliser ou d'occuper une église construite dans la réserve indienne de Mistawasis, et les condamne à payer $100 de dédommagement à la réserve. Ce jugement résulte d'une poursuite intentée par le chef de la réserve, un nommé Pap-Wee.

Les défenseurs avaient obtenu du surintendant des affaires indiennes, mais non de la majorité de la tribu de Mistawasis, l'autorisation de construire une église dans la réserve en question. Dans le jugement, le tribunal déclare que l'autorisation du surintendant n'était pas suffisante, parce que la loi relative aux Indiens exige le consentement de la majorité du conseil de la tribu.

La réserve de Mistawasis est à environ 45 milles à l'ouest de Prince-Albert.

La crise a frappé toutes les classes aux Etats-Unis

Washington. — Les statistiques préliminaires du revenu de 1931, publiées par le bureau du revenu intérieur, montrent que la crise a frappé toutes les classes. Les millionnaires, les hauts-salariés, les gens de faible revenu ont été atteints, de même que des milliers de corporations dont les gros profits se sont mués en déficits.

Un cinquantenaire

La ville de Swift Current, en Saskatchewan, célébrera au "Dominion Day" (1er juillet) de 1933 le cinquantenaire de sa fondation. C'est en 1883 que la ligne du Pacifique Canadien a établi le rail dans cette région. Toutes les associations de la ville préparent les fêtes de ce cinquantenaire.

L'Almanach du Peuple Beauchemin pour 1933

"L'Almanach du Peuple est publié tous les ans depuis 64 ans", lisons-nous dans l'Almanach de 1933. Voilà un titre qui vaut d'être souligné. Ce n'est pas sans raison qu'il existe depuis si longtemps et a constamment grandi dans la faveur du public, au point de détenir aujourd'hui le plus fort tirage des publications du genre au Canada. L'Almanach du Peuple est en quelque sorte une institution canadienne-française. On le trouve dans tous les foyers, à la ville et à la campagne, parce qu'il réalise la formule du bon almanach populaire. On est toujours sûr d'y trouver les mille et un renseignements qui sont d'un besoin journalier, en même temps que des statistiques, des conseils utiles, des récits amusants, des concours, etc.

L'édition de 1933 nous parait encore supérieure à celle des années précédentes. Le bon vieil Almanach semble devenir plus jeune et plus alerte à mesure qu'il avance en âge. A signaler: une étude sur la presse française au Canada, où nos journaux de l'Ouest figurent en bonne place; un historique du fort Lennox, sur l'Ile-aux-Noix; une description géographique des Iles-de-la-Madeleine; des articles économiques sur la crise et le monde et la Conférence impériale de 1932; une notice sur Calixa Lavallée, l'auteur d'"O Canada"; plusieurs contes et nouvelles d'une lecture agréable, etc., etc.

On sait que l'Almanach du Peuple est l'organe de la Librairie Beauchemin, qui compte quatre-vingt-dix ans d'existence et a tant fait au Canada pour la diffusion des bons livres français et canadiens-français. Les nombreuses pages consacrées à faire connaître cette production littéraire des deux pays ne sont pas les moins intéressantes à feuilleter.

L'Almanach du Peuple est en vente dans toutes les librairies françaises; 25 sous l'exemplaire, 35 sous par la poste.

La "phobie" du prénom

Eugène Brieux, de l'Académie française, qui vient de mourir, signait toujours "Brieux" sans son prénom d'Eugène, même simplement indiqué par une initiale.

Il dut pourtant l'écrire une fois, ce prénom, mais il ne l'écrivit qu'une fois et parce qu'il le fallait bien, sur la feuille d'état civil qu'il dut remettre au secrétariat de l'Institut, le jour de son élection à l'Académie.

Toutes les indications en sont autographes, le prénom "Eugène", le prénom forcé, se trouve en regard de l'indication imprimée: "prénom".

Cette feuille est aux archives de l'Académie.

Massenet partageait avec lui cette "phobie" du prénom. Elle était même chez lui d'une extrême violence. Il entrait en fureur si quelque maladroit s'avisait de l'appeler: "M. Jules Massenet".

Brieux, plus doux, se bornait à rectifier: "Je me nomme seulement M. Brieux".

Trop...

Trop de repos nous engourdit.
Trop de fracas nous étourdit.
Trop de froideur est indolence.
Trop d'activité, turbulence.
Trop d'amour trouble la raison.
Trop de remède est un poison.
Trop de finesse est artifice.
Trop de rigueur est cruauté.
Trop d'audace, témérité.
Trop d'économie, avarice.
Trop de bien devient un fardeau.
Trop d'honneur est un esclavage.
Trop de plaisir mène au tombeau.
Trop d'esprit peut porter ombrage.
Trop de confiance nous perd.
Trop de franchise nous dessert.
Trop de bonté devient faiblesse.
Trop de complaisance, bassesse.
Trop de politesse, fadeur.
L'excès en tout est un défaut.

Qui a inventé la poupée?

Savez-vous à quelle époque remonte l'invention de ce joujou si universellement employé? Non, n'est-ce pas? Alors je vais vous le dire: la poupée date du règne tourmenté du sanguinaire empereur romain qu'on appelait Néron.

Le siècle de Néron était un siècle de luxe (pour l'époque) et d'élégance.

La femme la plus coquette, la femme même de l'empereur Néron, Poppée, n'était préoccupée que de sa toilette. Le souci de la perfection de sa tenue lui imposait une attitude guindée, conventionnelle, qui lui valut bientôt les sarcasmes du peuple et donna aux humoristes du temps l'idée de la caricaturer. Ils fabriquèrent donc de petites statuettes à l'image de Poppée et les habillèrent de semblants de robes imitées de celles du souverain modèle. La poupée (la Poppée, comme on disait alors) était née!

Elle devint le jouet favori des fillettes romaines.

Vous voyez que la poupée date de loin. On l'a perfectionnée depuis... mais elle a traversé les siècles sans que ses charmes fussent jamais amoindris.

Dame, sous Néron, pour artistiques qu'elles fussent, les poupées étaient muettes. Aujourd'hui elles parlent, crient, dorment et, parfois, marchent toutes seules! Le progrès est passé par là.

Les futurs inventeurs

Le professeur parle à ses élèves de quelques inventions: téléphone, T.S.F., etc... Puis, s'adressant au petit Jacques:

— S'il vous était donné d'inventer quelque chose, qu'inventeriez-vous?

Jacques. — Monsieur, j'inventerais la machine où il n'y a qu'à appuyer sur un bouton pour apprendre ses leçons.

— Et vous, Paul? demande le professeur.

— Moi, réplique Paul, j'inventerais la machine à appuyer sur le bouton.



EXCELLENT RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

L'actif total est à $765,512,920 — L'actif liquide compte pour $355,929,912 ou 52.26 pour cent du passif vis-à-vis le public — Une somme de $164,630,724 représente l'argent en mains, soit 24 pour cent du passif vis-à-vis le public — Les dépôts d'épargne bien maintenus

Le rapport annuel que la Banque Royale du Canada adresse à ses actionnaires établit une fois de plus la façon satisfaisante dont les principales institutions financières au Canada ont su triompher des difficultés. Chaque item du rapport établit clairement la solide situation de la banque. Par suite de la diminution des affaires dans le domaine industriel et commercial il y a eu un fléchissement des prêts commerciaux et une augmentation marquée sur l'an dernier qu'on doit enregistrer puisque cet actif liquide équivaut maintenant à 52.86% du passif vis-à-vis le public. Dans cet actif liquide est compris l'argent en mains, soit plus de 24% du passif vis-à-vis le public. Les dépôts d'épargne, surtout lorsqu'on tient compte des importants emprunts du gouvernement fédéral lancés cette année, se sont bien maintenus. Les recettes, par suite de la diminution des affaires par tout le pays, ont diminué quelque peu, mais elles ont été amplement suffisantes pour couvrir le dividende et les appropriations ordinaires.

Solide position liquide

Le rapport, qui couvre cette période de 12 mois au 30 novembre, indique que l'actif est à $765,512,20. Sur ce montant total on compte une somme de $335,929,915 qui représente l'actif liquide, soit 52.86% de tout le passif vis-à-vis le public. L'argent en mains représente $164,630,724 — c'est une des caractéristiques du rapport — soit plus de 24% du passif vis-à-vis le public.

Les titres des gouvernements fédéral et provinciaux se totalisent à $89,448,844 contre $85,478,058 à la fin de l'exercice précédent. Les titres municipaux canadiens et anglais, les titres publics étrangers et coloniaux se totalisent à $26,750,444 contre $24,641,816.

Les prêts, par suite des conditions qui ont existé, ont fléchi sensiblement sur l'an dernier. Les prêts commerciaux se totalisent maintenant à $360,562,286 contre $419,345,043, tandis que les prêts à vue au Canada ne sont plus qu'à $28,951,263 contre $39,137,268 et les prêts à vue en dehors du Canada sont à $36,400,142 contre $37,156,111. La diminution du commerce d'exportations et d'importations a contribué à réduire le montant des Lettres de Crédit qui se totalisent à $20,092,951 contre $28,966,506.

Niveau satisfaisant des dépôts

Les dépôts ont été bien maintenus. Le total des dépôts est à $619,094,143, ce qui représente une réduction de moins de 7% puisqu'ils étaient à $664,795,718. Les dépôts d'épargne se sont particulièrement bien maintenus à $468,391,153, soit une diminution de moins de $8,000,000. Vu les forts emprunts fédéraux lancés au cours de l'année des sommes importantes ont été retirées mais, malgré tout, on s'aperçoit que les déposants tiennent à augmenter le montant qu'ils ont dans les banques. Les dépôts ne portant pas intérêt — ce qui, après tout, représente certains soldes des hommes d'affaires ou des agriculteurs — reflètent les conditions des affaires et le prix moins élevé. Ils ont fléchi à $128,983,165 contre $170,913,903 qu'ils étaient.

Les actionnaires apprendront avec plaisir que la diminution aux prêts a plus que compensé la réduction des dépôts commerciaux. D'autre part, par suite de sa bonne situation liquide, la banque est en mesure de répondre à ses clients dès que les affaires seront meilleures.

Les recettes se sont bien maintenues, compte tenu de la dépression des affaires et de la diminution des intérêts. Les profits pour l'année ont été de $4,861,849 contre $5,448,327. Il fallait $3,850,000 pour payer les dividendes. La contribution au fonds de pension a pris $200,000; l'appropriation aux immeubles de la banque une somme de $200,000 et la réserve pour les taxes fédérales, $600,000.

Pendant de nombreuses années la Banque a toujours eu un fort montant de profits indivis. Cette année les directeurs ont autorisé le transfert de $3,000,000 de ce montant à la réserve de dépréciation des placements, ce qui est considéré une excellente chose vu qu'il renforcit les autres réserves de la banque. Il reste tout de même une somme de $1,166,954 au crédit du compte des Profits et Pertes.

Service postal spécial pour la baie James

Un service spécial de malle sera envoyé sur les côtes est et ouest de la baie James, Ontario, dans les localités suivantes: Albany, Attawapiskat, Rupert's House, East Main et Fort George.

Cette malle est pour tous les résidants blancs, missionnaires catholiques et non-catholiques, traiteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie Révillon Frères.

Ce service postal est accordé par l'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes, et son organisation est confiée à M. John-C. Ross, surintendant du district du service postal de North Bay.

"Cette faveur du Département des Postes, déclare le R. P. J.-E. Saindon, O.M.I., vice-provincial à Moosonee, Baie James, est très appréciée. Il n'y a pas de doute que tous les résidants blancs de ce territoire seront dans la joie en recevant ce courrier, le seul qu'ils auront cet hiver."

Pour faire monter le prix du blé en France

Paris. — Dans le but d'augmenter le prix du blé, la chambre des députés a adopté un projet de loi autorisant le gouvernement à prêter pour un an 300,000,000 de francs à l'association de crédit agricole nationale, afin de financer la récolte de blé. A même ce fonds, des sommes de dix francs par quintal métrique de production pourront être prêtées aux fermiers à intérêt de deux pour cent. Le projet autorise aussi le gouvernement à affecter un crédit de 20,000,000 de francs à la formation d'une réserve nationale de blé. L'ancien ministre de l'Agriculture Queuille déclare que la mesure fera augmenter le prix du blé comme le désiraient les fermiers.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 35, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.